



AVRIL\_MAI 2008 VOLUME 19 NUMÉRO 1

# ESQUISSES



ÉCLAIRAGES  
**axis**  
LIGHTING



**LUMINIS**



**WEVER & DUCRÉ**  
ARCHITECTURAL LIGHTING



**louis  
poulsen**



**BEGA**

WWW.LUMI-GROUP.NL

EN ÉDITORIAL, UNE MAIN TENDUE, DÉTENDUE	5
L'HABITATION AU QUÉBEC : OÙ EN SERONS-NOUS DANS 40 ANS ?	7
MATIÈRE À CONCOURS, MATIÈRE À QUESTIONNEMENT	12
CHRONIQUE : IMAGE DE MARQUE	13
LA LÉGÈRETÉ RETROUVÉE DU COLLÈGE NOTRE-DAME-DE-LOURDES	14
PRODUCTIVITÉ DURABLE : VERS UNE BIOPHILIE ARCHITECTURALE	21

**EN COUVERTURE** À L'AUBE DE SON 50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE, LE COLLÈGE NOTRE-DAME-DE-LOURDES, DE LONGUEUIL, A VU SON IDENTITÉ RENOUVELÉE. LA RÉNOVATION ET L'AGRANDISSEMENT DES LIEUX ONT ÉTÉ ABORDÉS DE MANIÈRE À ENGLOBER LA MÉMOIRE COLLECTIVE. | PHOTOS YVES BEAULIEU



ESQUISSES@OAQ.COM

RESPONSABLE DU BULLETIN **PIERRE LACERTE** | RÉVISION **CHRISTINE DUFRESNE** | INFOGRAPHIE **LINDA THERRIAULT**  
DÉPÔT LÉGAL | BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC | BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA | CE NUMÉRO EST TIRÉ À 4 300 EXEMPLAIRES

ESQUISSES VISE À INFORMER LES MEMBRES SUR LES CONDITIONS DE PRATIQUE DE LA PROFESSION D'ARCHITECTE AU QUÉBEC ET SUR LES SERVICES DE L'ORDRE. ESQUISSES VISE ÉGALEMENT À CONTRIBUER À L'AVANCEMENT DE LA PROFESSION ET À UNE PROTECTION ACCRUE DU PUBLIC. LES OPINIONS EXPRIMÉES DANS ESQUISSES NE SONT PAS NÉCESSAIREMENT CELLES DE L'ORDRE. LES PRODUITS, MÉTHODES ET SERVICES ANNONCÉS SOUS FORME PUBLICITAIRE DANS ESQUISSES NE SONT EN AUCUNE FAÇON APPROUVÉS, RECOMMANDÉS, NI GARANTIS PAR L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC.

ESQUISSES EST PUBLIÉ CINQ FOIS L'AN PAR L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC  
1825, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE OUEST, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3H 1R4

TÉLÉPHONES 514.937.6168 1.800.599.6168 | TÉLÉCOPIEUR 514.933.0242 | COURRIEL INFO@OAQ.COM | TOILE WWW.OAQ.COM

#### PERSONNEL DE L'ORDRE

	POSTE   COURRIEL
<b>LUCIE AUBIN</b> SECRÉTAIRE AU STATUTAIRE	222 laubin@oaq.com
<b>CAROLE BIENVENUE</b> ADJOINTE À LA DIRECTION	221 cbienvenue@oaq.com
<b>CLAUDE BONNIER, ARCHITECTE</b> ENQUÊTEUR	232 cbonnier@oaq.com
<b>DANIEL CHEVARIE, ARCHITECTE</b> DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION	220 dchevarie@oaq.com
<b>DIANE CLAIING</b> ADJOINTE À L'INSPECTION PROFESSIONNELLE	205 dclaiing@oaq.com
<b>RENÉ CRÊTE, ARCHITECTE</b> SYNDIC ADJOINT	249 rcrete@oaq.com

	POSTE   COURRIEL
<b>PIERRE COLLETTE, ARCHITECTE</b> SYNDIC	231 pcollette@oaq.com
<b>JEAN-CLAUDE DUFOUR</b> COMPTABLE	230 jcdufour@oaq.com
<b>JEAN-PIERRE DUMONT, AVOCAT</b> SECRÉTAIRE	211 jpdumont@oaq.com
<b>CAROLE GIARD, NOTAIRE</b> REGISTRAIRE	251 cgiard@oaq.com
<b>LYNDA GODIN</b> SECRÉTAIRE À L'ADMISSION	212 lgodin@oaq.com
<b>JEANNINE HAINEAULT</b> ADJOINTE À LA FORMATION CONTINUE	202 jhaineault@oaq.com

	POSTE   COURRIEL
<b>PIERRE LACERTE</b> RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS	223 placerte@oaq.com
<b>CLÉMENCE LAROCHELLE, CRHA</b> RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE	208 clarochelle@oaq.com
<b>ALAIN LAFLEUR, ARCHITECTE</b> INSPECTEUR	224 alafleur@oaq.com
<b>JEAN-PIERRE MANFÉ</b> RÉGISSEUR	200
<b>LISE PELLERIN</b> ADJOINTE AUX COMMUNICATIONS	233 lpellerin@oaq.com
<b>HAKIMA ZIDANI</b> RÉCEPTIONNISTE	0 hzidani@oaq.com

## L'ARCHITECTE CHEF D'ORCHESTRE

QUI A DIT QUE LES ARCHITECTES N'EXCELLAIENT QUE DANS LA CONCEPTION ET L'ÉDIFICATION DE BÂTIMENTS? DEPUIS PLUS DE SIX MOIS, **DANIEL A. DENIS** PRÉSIDE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC. ARCHITECTE DIRIGEANT SA PROPRE ENTREPRISE, IL A ÉTÉ CHOISI À L'UNANIMITÉ PAR LES ADMINISTRATEURS DE LA CHAMBRE.

Il faut dire qu'il n'en est pas à ses premières armes dans le domaine, puisqu'il a déjà occupé la présidence de la Chambre de commerce de Beauport-Côte-de-Beaupré en 2001-2002.

Musicien à ses heures, Denis embrasse ses responsabilités à la manière d'un chef d'orchestre. Il jongle avec les opportunités d'affaires que génère le développement durable, saisit les occasions de développer une expertise régionale et, pourquoi pas, un autre pôle d'excellence pour Québec. L'architecte ne chôme pas avec les préparatifs des fêtes du 400<sup>e</sup> de Québec, sans compter la poursuite du travail amorcé par ces prédécesseurs, notamment dans les dossiers de l'amélioration de la liaison ferroviaire entre Québec et Montréal, et du Championnat mondial de hockey masculin 2008.



## L'EXAMEN NOUVEAU ARRIVE !

En 2006, le Bureau de l'Ordre avait adopté une résolution menant à la tenue d'un nouvel examen d'admission à l'OAQ. Pour y parvenir, un Comité des conseils d'architecture du Canada avait confié à un groupe de travail composé des représentants des ordres de l'Ontario, de l'Alberta et du Québec le mandat de se pencher sur la question des examens qui, à terme, devait être reconnu ailleurs au Canada.

Les démarches entreprises, à l'automne 2007, pour favoriser l'adhésion des ordres canadiens au nouvel **Examen des architectes du Canada** (ExAC) ont connu leur dénouement à Montréal, le 11 mars dernier, alors que les présidents et représentants des ordres ont officialisé leur union par la signature du Protocole d'entente sur l'Examen des architectes du Canada.

Dès cette année, l'ExAC sera reconnu par les associations professionnelles suivantes comme donnant accès à la profession d'architecte dans leur province ou leur territoire respectif :

- Alberta Association of Architects (AAA)
- Architects Association of Prince Edward Island (AAPEI)
- Association des architectes du Nouveau-Brunswick (AANB)
- Manitoba Association of Architects (MAA)
- Newfoundland Association of Architects (NAA)
- Nova Scotia Association of Architects (NSAA)
- Northwest Territories Association of Architects (NWTAA)
- Ontario Association of Architects (OAA)
- Ordre des architectes du Québec (OAQ)
- Saskatchewan Association of Architects (SAA)

L'ExAC sera donc offert en français et en anglais dans l'ensemble du Canada, à l'exception de la Colombie-Britannique. Les candidats pourront choisir de faire l'examen dans la province ou le territoire de leur choix.



SUR LA PHOTO, PREMIÈRE RANGÉE, DE GAUCHE À DROITE | **SEAN O'REILLY**, PRÉSIDENT DE L'OAA, **ANDRÉ BOURASSA**, PRÉSIDENT DE L'OAQ, **KATHERINE WAGNER**, PRÉSIDENTE DE L'AAA; DEUXIÈME RANGÉE | **OLE HAMMARLUND**, PRÉSIDENT SORTANT DE L'AAPEI, **GAYE KAPKIN**, PRÉSIDENTE DE L'AANB, **PHIL EVANS**, VICE-PRÉSIDENT DE LA SAA, **EUGENE PIECZONKA**, PRÉSIDENT SORTANT DE LA NSAA, **JIM WAGNER**, PRÉSIDENT DE LA MAA; ÉTAIENT ABSENTS | **GREG SNOW**, PRÉSIDENT DE LA NAA, ET **SIMON TAYLOR**, PRÉSIDENT DE LA NWTAA.

# EXAC

Examen des architectes du Canada  
Examination for Architects in Canada

[www.cexac.ca](http://www.cexac.ca)

# UNE MAIN TENDUE, DÉTENDUE

Nous, architectes, sommes relativement peu nombreux. Moins de 3000, en fait. Or, plus de trois finissants sur quatre n'accèdent pas à la profession. Ce n'est rien pour consolider les effectifs. Et pourtant, les besoins sont là!

La lettre publiée par l'Association des stagiaires en architecture du Québec (ASAQ) dans la dernière édition d'*Esquisses* mérite une attention particulière. Il s'agit d'un sujet qui m'interpelle. J'ai eu l'occasion d'en discuter avec le représentant des stagiaires qui assiste aux réunions du Bureau.

L'élément moteur de la main tendue aux stagiaires est, bien sûr, le renouvellement des examens d'accès à la profession. Cette refonte s'est avérée un exercice sérieux qui a mobilisé d'énormes efforts de la part des associations professionnelles de plusieurs provinces. Il a entre autres permis d'aborder plusieurs autres projets dans un esprit de collaboration qui, il faut bien le dire, s'était étiolé au fil des années.

Mais l'ASAQ parle aussi d'accueil et de collaboration. Je ne peux que souscrire à ces objectifs. Je note à cet égard que nous travaillons déjà ensemble à la préparation du festival pancanadien d'architecture qui aura lieu à Montréal en 2009. En plus de la collaboration de l'ASAQ, ce festival sollicite les ressources de l'Institut royal d'architecture du Canada et de l'Association des architectes en pratique privée. Il ne fait pas de doute que les stagiaires et les jeunes architectes doivent apporter leur couleur à cet événement.

---

**LE PLUS ÉTRANGE N'EST PAS LE STATUT DE STAGIAIRE, MAIS LE FAIT QU'IL DURE BIEN TROP LONGTEMPS. ET POUTANT, LE GOÛT DE L'ARCHITECTURE EST LÀ, PLUS VIBRANT QUE JAMAIS.**

---

Mais pourquoi de nombreux stagiaires restent-ils si longtemps « en dehors » de la profession ? La réponse risque de choquer, mais il faut en parler. Si, dans certains cas, on peut invoquer la peur de l'engagement ou la soif de liberté, dans d'autres, la réalité est beaucoup plus simple. Il est tout à fait normal, après quatre ou cinq ans d'université et trois années de stage, de vouloir « s'installer ». Or, de nos jours le boulot occupe une grande place dans nos vies. Et comme le travail ne manque pas dans les agences par les temps qui courent, la tâche de passer les examens pour grossir les rangs de la profession est toujours remise à plus tard, un peu comme l'est l'idée de fonder une famille. Le plus étrange n'est pas le statut de stagiaire, *mais le fait qu'il dure bien trop longtemps*. Et pourtant, le goût de l'architecture est là, plus vibrant que jamais.

Fondamentalement, l'ensemble du processus (études, stages et examens d'entrée) ne peut s'allonger encore. Or, en créant une voie de garage pour les stagiaires, je crains fort qu'on aille à l'encontre de l'objectif de notre renforcement mutuel. Ainsi confortés dans une situation de presque architecte, ne repoussera-t-on pas davantage le plongeon (pourtant pas si périlleux) dans la profession ?

La collaboration grandissante que je nous souhaite en serait une qui permette évidemment d'accroître le rayonnement des architectes, mais pas au point d'accaparer les stagiaires et de retarder leur accès à l'Ordre. Et je souligne que, par les temps qui courent, architectes comme stagiaires sont très occupés et répondent peu à l'appel...

Un dernier message pour mes collègues patrons : encouragez et appuyez vos jeunes et moins jeunes stagiaires en leur accordant des conditions favorables aux études et à la réussite de leur accès à la profession.

Et au conseil d'administration de l'ASAQ : j'attends votre invitation, nous avons des projets communs. Vous le savez, l'Ordre ne s'intéresse pas exclusivement à la protection du public.

## ET LES LAURÉATS SONT...

La firme **Brière, Gilbert et associés** architectes a remporté le concours d'architecture organisé pour l'agrandissement de la bibliothèque Montarville-Boucher-de-la-Bruère à Boucherville. Ce concours a été lancé en octobre 2007 par la Ville de Boucherville. Dans un premier temps, trois firmes finalistes ont été retenues parmi les 21 dossiers de candidature reçus. Ces firmes, Brière, Gilbert et associés, Faucher Aubertin Brodeur Gauthier et Atelier T.A.G., ont été ensuite invitées à soumettre un projet au jury, qui était assisté d'une commission technique. Le projet retenu prévoit une superficie supplémentaire de 1612 m<sup>2</sup> ainsi que le réaménagement intérieur de la partie existante de la bibliothèque qui représente une superficie de 1702 m<sup>2</sup>.

SUR LA PHOTO : MARTIN BRIÈRE, STÉPHAN GILBERT ET ÉMILE GILBERT

## PLUS WHITE, PLUS VERT !



Jacques White, vous le savez tous maintenant, dirige l'École d'architecture de l'Université Laval. Ce que vous ne soupçonnez peut-être pas, c'est qu'il continue à se commettre en matière d'architecture d'avant-garde.

Si vous avez visité le salon EXPO Habitat 2008, en février dernier, vous aurez sûrement remarqué le programme Éco-logis<sup>MD</sup> Goscobec, un concept d'habitation qui offre près d'une centaine d'options écologiques et durables à la carte et qui permet d'accéder à la propriété tout en respectant ses valeurs environnementales. Eh bien, c'est Jacques White qui l'a conçu pour Construction Goscobec.

Éco-logis<sup>MD</sup> Goscobec respecte l'idéologie du programme NovoclimatMC, en plus de s'inspirer de la certification LEED-Homes. Il s'agit d'un programme qui encourage à la fois l'efficacité énergétique et l'intégration de produits durables et respectueux de l'environnement.



## PRÉSENTATION DE PROPOSITIONS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

En vertu de l'article 1.08 du Règlement sur les affaires du Bureau et les assemblées générales, le membre de l'Ordre qui désire saisir l'assemblée générale d'une proposition d'importance pour la profession doit transmettre au secrétaire de l'Ordre, au moins cinq semaines avant l'assemblée, un avis de proposition qui décrit, en quelques mots, la question à débattre. Les propositions dûment reçues sont par la suite inscrites au projet d'ordre du jour communiqué aux membres dans l'avis de convocation. Étant donné que la prochaine assemblée générale annuelle se tiendra le vendredi 13 juin 2008, les avis de proposition devront être reçus par le secrétaire de l'Ordre au plus tard **le vendredi 9 mai 2008**, à 17 h.

## RECTIFICATIF DOUBLE

Dans l'article « L'îlot de tous les contrastes » publié dans l'édition de février-mars 2008 d'*Esquisses*, nous mentionnions à la page 12 que les phases ultérieures du **projet M9** seraient réalisées par le consortium Nomade et ARCOP. Or, tout bouge dans la vie et ce consortium de départ a été dissous. Les autres phases du projet seront plutôt réalisées par **Nomade et DMA** (Desnoyers Mercure et associés architectes). Longue vie au nouveau consortium !

Par ailleurs, en page 4 du même numéro, nous annonçons que la firme **T.A.G.** avait remporté le fameux **Prix de Rome** du Conseil des Arts du Canada... ce qui est vrai ! Toutefois, nous avons qualifié Katsuhiro Yamazaki d'architecte, alors que seule Manon Asselin porte ce titre dans le duo.

Toutes nos excuses.

# L'HABITATION AU QUÉBEC

## OÙ EN SERONS-NOUS DANS 40 ANS ?

**L'AVENIR DE L'HABITATION AU QUÉBEC SE JOUERA SUR DEUX FRONTS DÉTERMINANTS : LES BANLIEUES SOUS-PEUPLÉES ET LES CENTRES URBAINS CHAOTIQUES. POUR QUE DES PROGRÈS SOIENT RÉALISÉS, LES GÉNÉRATIONS QUI VIENNENT DEVRONT PORTER UNE ATTENTION AUSSI VIGILANTE AU CONTEXTE URBAIN QU'À CELUI DES BANLIEUES ET PRÉVOIR DÈS MAINTENANT DES MÉCANISMES QUI PERMETTRONT D'ASSURER LA VIABILITÉ À LONG TERME DES PROJETS ENTREPRIS DANS UNE PERSPECTIVE DURABLE<sup>1</sup>.**

Les secteurs de l'habitation et de l'urbanisme contribueront nécessairement à la revitalisation des centres urbains. En tant qu'architectes, nous avons une responsabilité d'intendance par rapport à un environnement bâti qui soit digne, humain, agréable, fonctionnel, durable et vert.

Mais nous constatons un manque d'implication des architectes, plus particulièrement dans le domaine de l'habitation à loyer modéré. Les professionnels et consultants devraient pouvoir travailler aussi bien à des rénovations modestes d'habitations à prix modéré pour des organismes communautaires qu'à la conception de nouvelles habitations pour le marché urbain. Mais les frais actuels des professionnels ne peuvent tenir compte de cette nécessité, et les architectes ne seront pas en mesure d'effectuer des changements durables seulement en sacrifiant leur rémunération. Il faut savoir que présentement les honoraires, qui représentent 80 % du tarif accordé par des programmes gouvernementaux comme AccèsLogis Québec, ne suffisent même pas à procéder à une recherche architecturale minimale dans un projet.

Il reviendra à des équipes pluridisciplinaires de trouver des modes de financement et d'intégration urbaine et sociale, ainsi que des infrastructures techniques qui, ensemble, permettront à l'habitation de prendre, au cours des 40 prochaines années, la place qui lui revient dans les quartiers et les villes. La vision que nous proposons est centrée sur une habitation urbaine abordable, libérée du piège de la voiture individuelle (les surfaces dédiées au transport occupent actuellement plus de 60 % de l'espace public), ainsi que sur une certaine abondance de logements permettant aux travailleurs de vivre à proximité de leur lieu de travail.

La citation qui suit est tirée d'un texte<sup>2</sup> décrivant les étapes du développement urbanistique d'un quartier durable dans une communauté métropolitaine. Ses prémisses théoriques ont été élaborées par l'Agence d'écologie urbaine de Barcelone<sup>3</sup>, en Espagne, qui avait pour mandat établir les lignes directrices du développement projeté de la ville et de concrétiser les engagements pris à la suite de l'adoption de l'Agenda 21<sup>4</sup>.

- Les composantes du modèle de transformation de la ville (et à l'échelle de ses quartiers) vers une ville plus durable qu'elle ne l'est maintenant, s'appuient sur quatre lignes directrices; la densité, la complexité, l'efficacité et la stabilité. D'un côté, la densité et l'efficacité tentent de réduire les répercussions négatives des organisations urbaines sur l'écosystème terrestre, tandis que d'un autre la complexité et la stabilité démontrent la nécessité de la pérennité des quartiers.
- La densité s'articule autour du modèle de l'occupation du sol et de la nouvelle planification urbaine, de la mobilité, de l'espace public, du bâtiment type et de la ville souterraine, c.-à-d. les aspects concernant la forme et la fonctionnalité de la ville.
- La complexité s'attarde à l'organisation de la ville et à de nouvelles stratégies concurrentielles basées sur l'information et la connaissance donnant un sens au modèle de la ville du savoir (*knowledge city*).

- L'efficacité propose l'adoption d'un nouveau système métabolique qui réduit les perturbations sur les écosystèmes terrestres. Il s'articule autour du modèle du métabolisme urbain : l'eau, la matière et l'énergie, c.-à-d. le flot des ressources qui alimentent nos villes. Ce flot doit être géré adéquatement une fois qu'il a été consommé pour éviter la pollution de la ville et de l'environnement par les déchets.
- La stabilité concerne la cohésion sociale et couvre aussi le codéveloppement, entraînant que la solidarité, l'équité et la réduction des conflits nécessitent l'inclusion de tous les groupes humains dans le partage d'un développement durable.

L'habitation est au centre de cette revitalisation. Pour rendre compte des impératifs du développement durable dans le secteur de l'habitation au Québec, il ne suffit pas d'encourager la construction de projets d'habitation à consommation énergétique zéro totalement fonctionnels dès le départ. En effet, ceux-ci ne sont bien souvent accessibles qu'à ceux qui en ont les moyens. Pour résoudre cette problématique de la disponibilité initiale de capitaux, il serait souhaitable qu'un grand nombre de projets soient conçus avec des systèmes de construction pouvant évoluer au cours des années, selon leur contexte particulier. Un projet à grande échelle, qui trouve l'appui de la communauté et qui répond conceptuellement aux cibles énergétiques de 2030<sup>o</sup> de la prochaine génération d'habitations du Québec constitue un exemple idéal de projet évolutif, et s'avère donc d'une importance cruciale.

Les conditions préalables qui permettent d'envisager et de construire des habitations abordables au Québec devront évoluer si nous souhaitons densifier suffisamment le cœur des centres urbains tout en maintenant des objectifs de diminution de notre empreinte écologique et de respect de notre capacité d'accueil. Ces centres pourront ainsi offrir une scène au théâtre de la vie civique, et la mixité des lieux et des usages permettra de concevoir la ville en fonction de son utilisation quotidienne.

#### **UNE AIDE LOGISTIQUE ET FINANCIÈRE POUR AMÉLIORER LA COORDINATION**

Les projets pilotes exigent une grande collaboration entre les différents intervenants impliqués (clients, groupes de ressources techniques [GRT], professionnels et représentants des villes). Une aide logistique par rapport aux relations contractuelles permettrait de faciliter l'intégration de mesures de développement durable additionnelles et de subventions supplémentaires. Cette aide pourrait prendre la forme d'un groupe de travail qui planifierait toutes les étapes du projet, dont la mise en marché, la mise en service, le contrôle et le suivi de la performance, tant au plan technique que social. Le but serait de réunir tous les intervenants dès la phase de conception préliminaire afin qu'ils collaborent à la gestion du risque et au processus contractuel nécessaire pour assurer la performance à court terme et à long terme du projet.

Les allocations budgétaires actuellement prévues pour les honoraires professionnels dans les projets de logements abordables financés par la Société d'habitation du Québec (SHQ) suffisent à la réalisation d'un projet se maintenant à l'intérieur des paramètres traditionnels de la construction. Cependant, une plus grande participation financière est primordiale dès les premières étapes d'un projet pour permettre aux professionnels de la construction de concevoir des bâtiments performants et durables. Dans un contexte d'innovations technologiques, on doit aussi effectuer des études supplémentaires afin d'évaluer les diverses options relatives aux améliorations sur le plan environnemental. De plus, dans un processus de conception intégré, une collaboration accrue entre les différents professionnels s'avère nécessaire dès la phase de l'esquisse préliminaire et jusqu'à celle des dessins d'exécution. Sans compter que concevoir des systèmes qui anticipent l'avenir exige davantage de coordination et d'analyse, de gestion de risque, étant donné qu'il faut refaire certaines analyses jugées nécessaires, notamment.

#### **UNE AUGMENTATION DES BUDGETS DANS UNE PERSPECTIVE D'AVENIR**

En 2007, les budgets de construction des projets de logements sociaux au Québec ne prévoient pas des sommes suffisantes pour permettre aux promoteurs de concevoir et de construire des projets durables. Sans compter qu'en considérant les coûts énergétiques et leur augmentation inévitable, ces bâtiments ne seront bientôt plus abordables. Les budgets alloués permettent tout juste de financer l'installation d'un système de chauffage à plinthes électriques. Sans système énergétique à l'eau chaude ou à l'air chaud, centralisé de préférence, ces bâtiments sont destinés à demeurer en l'état : il ne sera jamais possible d'en améliorer le niveau énergétique. Une façon d'éviter cette situation serait de réaliser des investissements anticipés dans des technologies utilisant une énergie renouvelable telles que les panneaux solaires thermiques. Nous croyons qu'une augmentation des budgets de construction de 7 à 10 % favoriserait une évolution de ces bâtiments vers une dépense énergétique moindre, tout en limitant les désagréments pour les résidents et les complications pour les entrepreneurs généraux.

Il est fondamental que les projets construits aujourd'hui soient conçus en fonction d'une vision qui prévoit leur évolution : nous parlons ici de bâtiments aux enveloppes performantes, construits avec des matériaux sains et des systèmes électromécaniques efficaces qui pourront accueillir des modifications dans le futur. Le bilan énergétique annuel de tels bâtiments pourrait même éventuellement s'avérer nul.

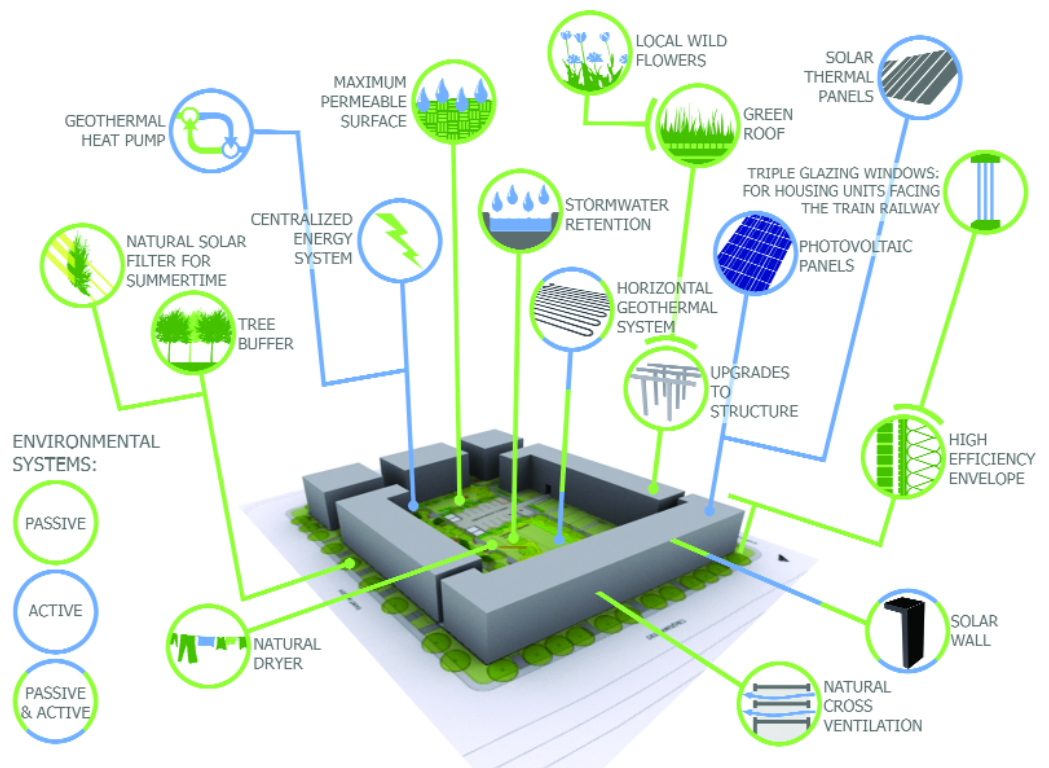
### UNE ANALYSE FINANCIÈRE POUR L'INTÉGRATION D'INFRASTRUCTURES VERTES

Dans un projet de logement communautaire, l'un des objectifs majeurs des projets de démonstration est d'établir les conditions de viabilité des infrastructures vertes. On doit prévoir, pour ces infrastructures vertes, des frais de réalisation et d'exploitation supplémentaires couvrant l'entretien, la gestion, la formation et la réserve destinée au remplacement. Dans le cadre des projets de démonstration, on envisage de financer ces coûts supplémentaires surtout par l'obtention de subventions afin de minimiser le risque financier assumé par les occupants. Néanmoins, en théorie, la réalisation d'économies d'énergie permettrait de dégager des ressources pouvant compenser ces coûts d'exploitation supplémentaires et de rembourser une hypothèque contractée spécialement pour la construction d'infrastructures vertes. Ces économies d'énergie pourraient s'avérer un levier important dans la réalisation de logements communautaires durables. Pour y parvenir, il faut mieux documenter les coûts de mise en service et d'exploitation liés aux infrastructures vertes et valider les estimations d'économies d'énergie.

Au Québec, le boom actuel dans l'habitation progresse sans que l'on se préoccupe de l'avenir. D'ici 2020-2030, il faudra non seulement réussir à concevoir des bâtiments dont l'empreinte écologique répondra au critère zéro carbone – ce qui est déjà un exploit –, mais il faudra en plus rafraîchir des stocks de logements qui s'avéreront difficiles à transformer.

Les contrats sociaux et publics prévaudront en 2050. Si nous investissons dès maintenant des sommes minimales dans les processus et les produits, nous pourrions assurer la résilience tout en faisant face aux circonstances. C'est de là qu'émerge la notion d'élasticité. Elle nous permettrait, d'une part, de nous adapter à des technologies environnementales en perpétuel changement et, d'autre part, d'apprendre de nos erreurs de manière à ne pas bêtement nous cogner le nez contre le mur d'obligations auquel nous serons bientôt acculés.

ATELIERS D'HABITATION SAINTE, PROJET DE DÉMONSTRATION POUR LES ORGANISMES DE LOGEMENTS COMMUNAUTAIRES SUIVANTS : COOPÉRATIVE D'HABITATION LE COTEAU VERT (95 LOGEMENTS) ET OBNL UN TOIT POUR TOUS (60 LOGEMENTS). LE DÉMONSTRATEUR VISE LA QUALITÉ DE LA CONSTRUCTION ET DES INFRASTRUCTURES, ET L'INTÉGRATION DE MESURES VERTES SUR LE SITE DÉCONTAMINÉ DES ANCIENS ATELIERS MUNICIPAUX ROSEMONT.



#### NOTES

- 1 CERTAINES SECTIONS DE CE TEXTE ONT ÉTÉ ÉCRITES EN COLLABORATION AVEC LE GRT – BÂTIR SON QUARTIER ET L'ŒUF.
- 2 *BARCELONA, A COMPACT AND COMPLEX MEDITERRANEAN CITY: A MORE SUSTAINABLE VISION FOR THE FUTURE*. TRADUIT PAR CÉLINE MERTENAT, ÉTUDIANTE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, SOUS LA DIRECTION DE DANIEL PEARL.
- 3 LE DIRECTEUR DE L'AGENCE, SALVADOR RUEDA, A EXPOSÉ SA THÉORIE LORS DU COLLOQUE DENSIFIER ET VERDIR, ORGANISÉ PAR LA SECTION QUÉBÉCOISE DU CONSEIL DU BÂTIMENT DURABLE DU CANADA (CBDCA), À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, EN MAI 2007.
- 4 L'AGENDA 21 EST UN TEXTE ADOPTÉ PAR 173 GOUVERNEMENTS, EN 1992, LORS DU PREMIER SOMMET DE LA TERRE À RIO. CE TEXTE A FIXÉ LES LIGNES DE PROGRÈS QUE L'HUMANITÉ DEVRAIT ADOPTER AU 21<sup>E</sup> SIÈCLE POUR MAINTENIR SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DANS UN ENVIRONNEMENT VIVABLE. IL REGROUPE UN ENSEMBLE DE MESURES QUI CONCERNENT NOTAMMENT LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA DÉSERTIFICATION, LA DÉFORESTATION, LA PERTE DE LA BIODIVERSITÉ, LA POLLUTION DES EAUX, L'ÉPUISEMENT DES SOLS ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT.
- 5 VOIR [WWW.ARCHITECTURE2030.ORG/2030\\_CHALLENGE/INDEX.HTML](http://WWW.ARCHITECTURE2030.ORG/2030_CHALLENGE/INDEX.HTML)

# Bilan des Prix d'excellence en architecture

LE PROGRAMME DES PRIX D'EXCELLENCE EN ARCHITECTURE 2006-2007 S'EST CONCLU L'AUTOMNE DERNIER AU TERME D'UNE SÉRIE D'ÉVÉNEMENTS LIÉS SOUS LE THÈME *PARCOURS COMMENTÉ D'UNE ARCHITECTURE GAGNANTE*. CE PARCOURS, EMPREINT D'UNE GRANDE VITALITÉ TANT DANS LES PROJETS PRÉSENTÉS QUE DANS LEUR DIFFUSION, A PERMIS DE FAIRE CONNAÎTRE ET RECONNAÎTRE LE TALENT ET LA CRÉATIVITÉ DES ARCHITECTES QUÉBÉCOIS.

Les objectifs d'exploiter plus à fond les bases du programme des Prix d'excellence instaurées en 2004-2005, puis de démocratiser davantage l'architecture en la rendant visible et accessible à un vaste public ont été poursuivis à travers le développement du volet éducatif Choix des enfants, appliqué au sein de cinq écoles et régions du Québec, l'établissement d'un nouveau partenariat avec le journal *Les Affaires*, duquel est né un cahier spécial sur l'architecture, et, enfin, l'organisation d'un plus grand nombre d'activités ouvertes au public et l'obtention de retombées médiatiques accrues. À ce sujet, la revue de presse de l'année, évaluée à plus de sept millions de dollars, a largement contribué à la diffusion des projets méritoires, ainsi qu'à faire connaître les architectes et leurs clients. Au même titre, les événements publics et culturels de même que l'ensemble de la production imprimée et multimédia ont permis au grand public de mieux comprendre, d'apprécier ou de devenir critique par rapport à l'architecture qui l'entoure.



## PARTENAIRES MAJEURS 2006-2007

# NOVUS

**TD Assurance**  
Meloche Monnex

## PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX

Conseil des Arts du Canada  
Conseil des arts et des lettres du Québec  
Hydro-Québec  
Loto-Québec  
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine  
Office des personnes handicapées du Québec  
Recyc-Québec  
Société d'habitation du Québec

# 2006-2007

La 24<sup>e</sup> édition des Prix d'excellence a bénéficié d'un soutien et d'une participation exemplaires de la part de nombreux partenaires, collaborateurs et bénévoles. À l'heure du bilan, nous tenons à les remercier chaleureusement de nous avoir accordé leur confiance et d'avoir investi temps et ressources dans la valorisation et la promotion d'architectes et d'architectures qui portent le sceau de l'excellence.

**ENFIN, SURVEILLEZ L'ANNONCE PROCHAINE DE LA PÉRIODE DE MISES EN CANDIDATURE POUR LA 25<sup>e</sup> ÉDITION DES PRIX D'EXCELLENCE ET, D'ICI LÀ, COLLIGEZ TEXTES ET PHOTOS POUR LA CONSTITUTION DE VOS DOSSIERS !**



## Prix d'excellence en architecture



### PARTENAIRES ET COLLABORATEURS

Aecon  
Bureau designmontréal, Ville de Montréal  
Centre Canadien d'Architecture  
Consultants SM  
Contech  
École d'architecture, Université Laval  
Financière Sun Life  
Galerie du meuble  
Groupe Ameublement FOCUS  
Groupe Conseil SD  
Hôtel Gault  
Imprimerie F.L. Chicoine  
Joli-Coeur, Lacasse Geoffrion, Jetté, St-Pierre avocats

Les Affaires / Transcontinental médias  
MONOPOLI, galerie d'architecture  
MP Reproductions  
Murox  
Musée national des beaux-arts du Québec  
Novus  
Nylene Canada  
Procad consultants  
Sico  
Solutions M3  
Soprema  
TD Assurance Meloche Monnex

### LES 14 CÉRÉMONIES DE REMISE DES TROPHÉES

#### RÉSIDENCE LES ABOUTS

PIERRE THIBAUT ARCHITECTE EN COMPAGNIE DE DEUX MEMBRES INVITÉS QUI ONT VOTÉ POUR LE CHOIX DU PUBLIC LOTO-QUÉBEC

#### CHALET DU CHEMIN BROCHU

PIERRE MORENCY, ARCHITECTE, ET SA FAMILLE, ANDRÉ BOURASSA, ARCHITECTE (PRÉSIDENT OAO), MARTIN DURIVAGE (PROCAD)

#### MARCHÉ D'ALIMENTATION ADONIS

ELIE CHEAIB ET JAMIL CHEAIB (PROPRIÉTAIRES), NORMAND PRATTE ET RAOUF BOUTROS (LES ARCHITECTES BOUTROS + PRATTE), SYLVAIN VALCOURT (MUROX)

#### PAVILLONS LASSONDE, ÉCOLE POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

ANDRÉ MERCURE (LES ARCHITECTES DESNOYERS MERCURE ET ASSOCIÉS), BERNARD LAMARRE, INGÉNIEUR (PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉCOLE), VLADIMIR TOPOUZANOV ET MARIO SAIA (SAIA, BARBARESE, TOPOUZANOV ARCHITECTES), ANIK SHOONER (MENKÉS, SHOONER, DAGENAI, LE TOURNEUX ARCHITECTES), SANDRA BEAULIEU (AMEUBLEMENT FOCUS), CHLOÉ GINGRAS ET EMILIA CHÂTELIER (JURY ENFANTS)

#### CAMP MUSICAL CAMMAC

DONALD POTVIN, ARCHITECTE, PATRICIA SARRAZIN-SULLIVAN, ARCHITECTE, NATHALIE DION, ARCHITECTE (VICE-PRÉSIDENTE OAO), MARC COMTOIS (SOPREMA), RAYMOND SEALEY (DIRECTEUR GÉNÉRAL SORTANT CAMMAC), JEAN LEMAY (CHEF, HYDRO-QUÉBEC)

#### PASSERELLE DE LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES, PINCOURT

ÉRIC PELLETIER, MARIE CHANTAL CROFT ET LEUR FILLE MIA (CROFT PELLETIER ARCHITECTES), GILLES GUITÉ (GAUTHIER, GUITÉ, ROY ARCHITECTES), SUZANNE BERGERON ARCHITECTE (MEMBRE DU JURY), MARTIN LEMYRE, INGÉNIEUR EN STRUCTURE (BPR)

#### CARREFOUR CULTUREL JEAN-GOSSELIN

RÉMI MORENCY, ARCHITECTE (ADMINISTRATEUR OAO), ANNE CARRIER, ARCHITECTE, DANIELLE ROY MARINELLI (MAIRESSE LÉVIS), LINE CHICOINE (IMPRIMERIE F.L. CHICOINE)

#### COMMUNICATION, CULTURE AND TECHNOLOGY BUILDING DE L'UNIVERSITÉ DE TORONTO

[ CHEZ LES ARCHITECTES ] GILLES SAUCIER ET ANDRÉ PERROTTE (SAUCIER + PERROTTE ARCHITECTES) ET LEURS CLIENTS BEN LOUIE ET RAY DESOUSA

#### MAISON À SAINT-HENRI

ANDRÉ FILION (SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC), NATHALIE DION, ARCHITECTE (VICE-PRÉSIDENTE OAO), VLADIMIR TOPOUZANOV, NADEJDA TOPOUZANOV (ARCHITECTES ET PROPRIÉTAIRES) ET LEUR FILS

#### PAVILLON DU LAC-AUX-CASTORS

ARY ALAVANTHIAN (PRÉSIDENT, NOVUS), PIERINA SAIA, ARCHITECTE, ET RÉAL PAUL, ARCHITECTE

#### PAVILLON GENE-H.-KRUGER

DOUBLE CÉRÉMONIE [REMISE DU TROPHÉE ET DE LA MÉDAILLE DU MÉRITE À PAUL GAUTHIER] MICHEL BEAUDOIN (DOYEN PAR INTÉRIM DE LA FACULTÉ), MME GERMAIN (VICE-RECTRICE AUX AFFAIRES ET AUX FINANCES), MARIE CACCHIONE (TD ASSURANCE MELOCHE MONNEX), ANDRÉ MOISAN, ARCHITECTE, MICHEL GALLIENNE, ARCHITECTE, PAUL GAUTHIER ARCHITECTE, LAURENT GOULARD, ARCHITECTE, ANDRÉ BOURASSA, ARCHITECTE (PRÉSIDENT OAO)

#### COOPÉRATIVE D'HABITATION AU-PIED-DU-COURANT

ISABELLE SÉRAPHIN, DESIGNER D'INTÉRIEUR, MELINDA HART, STAGIAIRE EN ARCHITECTURE, ANDRÉ FILION (SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC), MARTIN BRIÈRE ET ÉMILE GILBERT (BRIÈRE GILBERT + ASSOCIÉS ARCHITECTES) ENTOURÉS DE LEUR ÉQUIPE ET DE COPROPRIÉTAIRES DU PROJET

#### MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE

YVES THERRIEN (GROUPE CONSEIL SD), SANDRA MICAEL (AECON), MAGGY APOLLON, ARCHITECTE (VICE-PRÉSIDENTE OAO), ÉRIC GAUTHIER (LES ARCHITECTES FAUCHER AUBERTIN BRODEUR GAUTHIER)

#### RÉSIDENCE DES LALANCETTE-RUEL

ANNIE LALANCETTE ET NELSON RUEL (ARCHITECTES ET PROPRIÉTAIRES), SANDRA MICAEL (AECON), RÉMI MORENCY, ARCHITECTE (ADMINISTRATEUR OAO), SYLVAIN THÉRIAULT (AECON)

# MATIÈRE À CONCOURS, À QUESTIONNEMENT

**EN SEPTEMBRE 2006, LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA VILLE DE QUÉBEC LANÇAIT LE SINGULIER CONCOURS DE L'ÎLOT DES PALAIS. LE CONCOURS A ÉTÉ EN LUI-MÊME UN SUCCÈS, MAIS CERTAINES DÉRIVES SURVENUES EN FIN DE PROCESSUS ONT PORTÉ OMBRAGE À L'INTÉRÊT DES QUESTIONS QU'IL POSAIT ET AUX PROPOSITIONS SOUMISES PAR LES ARCHITECTES.**



**PROJET SUSPENDU,  
PATRIMOINE EN SURSIS**

Le défi lancé aux concurrents était de taille. Il soulevait des questions enthousiasmantes qui débordaient du cadre de la commande. Par exemple, comment requalifier, en ce début de 21<sup>e</sup> siècle, un haut lieu historique pratiquement disparu de la mémoire collective par sa quasi-invisibilité, à partir de vestiges de grande valeur? Il y avait incontestablement, dans ce défi, matière à concours.

Or, la manière conservatrice avec laquelle la Ville a abordé le mandat donné aux architectes – notamment en ce qui a trait à l'approche architecturale du second palais et au peu de considération accordée aux vestiges de l'époque industrielle – a initialement déstabilisé plus d'un concurrent. D'autre part, après que le jury eut annoncé son verdict aux autorités de la Ville selon la procédure et les délais prescrits, cette proposition n'a pas été immédiatement entérinée, les projets soumis aux concours n'ont été que très tardivement diffusés et le projet présenté comme le projet gagnant n'était pas celui des architectes, mais une version transformée n'ayant pas été autorisée par eux. Plusieurs concurrents et observateurs se sont alors déclarés outrés. Après la résurgence inattendue du projet gagnant, cette fois selon la version qu'en donnent les architectes, parmi les lauréats des prix d'excellence 2007 de la revue *Canadian Architect* et après l'annonce récente de la décision du nouveau maire de Québec de suspendre la réalisation du projet, force est de constater que l'îlot des Palais reste un dossier d'actualité.

Ainsi, ce concours aura fait couler, jusqu'à maintenant, bien plus de salive que d'encre chez les architectes. Tout n'a pas été dit, ni compris, de l'histoire rocambolique de ce projet, notamment de l'épisode marquante de l'après-concours, que deux timides et tardives expositions tenues à Québec, au printemps dernier, n'ont pu faire oublier.

Enfin, après plus d'un an d'attente, le débat peut se poursuivre publiquement grâce à la diffusion en ligne, dans leur intégralité, des documents et des projets soumis au concours sur le site du Catalogue des concours canadiens du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (LEAP). Les défenseurs de la transparence du processus de concours et de l'établissement de conditions offrant aux architectes un territoire de contribution à l'édification d'une culture architecturale collective se réjouiront de constater que l'architecture potentielle générée par le concours de l'îlot des Palais retrouve enfin ses droits de « questionner les questions » posées par le promoteur du projet. L'exercice est désormais offert à qui veut bien y consacrer un moment.

Aujourd'hui, l'intérêt principal de la diffusion de l'ensemble des projets soumis à ce concours réside probablement moins dans les réponses qu'elle fournit aux questions politiques et procédurales, qui restent en suspens, que dans le recentrement du propos sur des questions proprement architecturales. Quelles propositions ont émergé de la posture déterministe du promoteur en regard de la commémoration de l'exercice du pouvoir de l'intendant en Nouvelle-France par la reprise, voire la reconstitution, des volumes bâtis qui en exprimaient le mieux l'importance historique? Comment l'approche tectonique caractéristique de la fin du siècle dernier se transforme-t-elle, en ce début du 21<sup>e</sup> siècle, sous diverses influences dont celle du numérique? Sous quelles formes et par quels dispositifs la contemporanéité du geste architectural se décline-t-elle aujourd'hui dans un milieu aussi sensible et chargé de mémoire? Des réponses intéressantes à ces questions et à bien d'autres qu'elles sous-tendent se dégagent des soumissions des architectes, pour qui sait les décoder.

Pendant que ces propositions, restées dans l'ombre pendant plusieurs mois, nous sont révélées sous un nouvel éclairage, l'avenir du site de l'îlot des Palais est en train de se jouer, même si tout paraît calme. Des historiens et des archéologues commencent à prendre la plume pour défendre le maintien du projet, alors que les architectes en discutent en coulisse. Le vieillissement prématuré des vestiges, mis au jour et non protégés, soulève de vives inquiétudes quant à leur conservation. Ironiquement, les fondations de la première phase du projet, mises en place avant l'arrêt des travaux, ont superposé sur les couches archéologiques déjà nombreuses du site une strate supplémentaire que les archéologues auront peut-être du mal à décoder dans un siècle ou deux... Il se pourrait aussi que les dérives de l'après-concours aient laissé des séquelles propres à fragiliser, pendant un certain temps, la réputation des concours. Or, si l'archéologie est la science des choses anciennes, l'architecture, rappelons-le, a le pouvoir de forger l'avenir. Et c'est à nous, architectes, qu'il revient d'y voir et d'y croire.

# IMAGE DE MARQUE

J'étais en train de laver la vaisselle quand j'ai entendu la nouvelle. À vrai dire, je croyais avoir mal entendu mais, histoire de ne pas la laisser sombrer dans les fentes de ma mémoire poreuse, j'ai pris des notes. Et terminé la vaisselle.

Le lendemain, je relis mes notes : expo Shanghai cirque soleil. Tape les mots dans Google, tombe sur la nouvelle : « L'entreprise de Guy Laliberté vient en effet d'être désignée par Ottawa pour concevoir le pavillon du Canada à l'exposition universelle. » C'est le gouvernement fédéral qui annonce. Et le Cirque du Soleil qui récolte. Eh ben, dites donc !

Je ne sais pas si vous voyez ça comme moi, mais il me semble y avoir une erreur sur la personne. Ou sur la société. J'ai beau retourner ça dans tous les sens, je ne vois pas Architectes du Soleil, mais Cirque. Ils font bien dans la conception, mais jusqu'à preuve du contraire, ce sont des spectacles. Ce n'est peut-être pas un cirque traditionnel avec des éléphants et des femmes à barbe, mais ce n'est pas non plus du bâtiment.

Qu'importe. Je cite le communiqué de presse : « Le Cirque du Soleil élaborera le concept général du Pavillon du Canada, créera la présentation publique, organisera le programme culturel et établira des alliances stratégiques avec le secteur privé. » En fouillant bien loin dans leur site Web, on finit par apprendre qu'ils vont embaucher des architectes. Ou qu'ils en embauchent déjà, je ne suis pas certain d'avoir saisi.

...

Le fédéral, par la bouche de la toujours très éloquente ministre Josée Verner, se délecte à l'avance de son bon coup : « Grâce à la renommée internationale du Cirque du Soleil, nous sommes confiants que cette entente de collaboration fera du Pavillon du Canada un attrait pour des millions de visiteurs. » Un attrait pourquoi ? Ben, parce que c'est le Cirque du Soleil qui l'a fait, pardi ! Et c'est bien ainsi que le Cirque entend contribuer. Il compte « mettre la marque du Cirque du Soleil au service de cet événement-là ».

Ah ! C'est une opération marketing. Et pourquoi pas Nike, alors ? Parce que Nike, c'est pas canadien ! En d'autres circonstances, on aurait pu faire affaires avec Céline. Ou les Têtes à claques, si la marque du *willy waller* avait titillé l'imaginaire planétaire.

Mais les architectes. Pffff. C'est pas vendeur ! Pourquoi ? Si je le savais, je vous le dirais. Mais personne n'en a parlé. Ils avaient du *branding* à faire, ils ont choisi une marque.

...

Avec un peu de chance, il se serait trouvé quelqu'un, au fédéral, qui sait que les expositions universelles sont généralement des vitrines industrielles, technologiques et culturelles des pays participants. Avec davantage de chance, quelqu'un dans la boîte aurait su que les nations qui exposent ont pour coutume de construire des pavillons typiques de l'architecture de leur pays. Bien sûr, le typique cède souvent le pas à l'avant-garde : ce qui ne change rien au fait que les pavillons sont de formidables moyens de démontrer le savoir-faire architectural des exposants.

Si le fédéral avait eu la bonne idée de jeter un coup d'œil dans sa propre cour arrière, il aurait peut-être remarqué Habitat 67, œuvre d'un architecte au nombril vert qui a vu le jour (l'œuvre, pas l'architecte) pendant l'exposition universelle de Montréal et qui, en plus de donner un formidable coup d'envoi à la carrière de Moshe Safdie, demeure 40 ans après sa construction le bâtiment canadien le plus connu hors du pays.

Avec beaucoup de chance, il se serait trouvé quelqu'un, au fédéral, pour voir sur le site de l'Expo de Shanghai une entrevue avec l'architecte principal du pavillon chinois, présentée dans le deuxième numéro du magazine de l'Expo. Le même numéro, d'ailleurs, où on annonce le choix du Cirque du Soleil comme maître d'œuvre du projet canadien.

...

Au moment où j'écris ses lignes, et même au moment de les relire, je n'ai pas entendu, ni lu, la moindre protestation de la part d'architectes à propos du choix d'un cirque, aussi grandiose soit-il, comme maître d'œuvre du pavillon du Canada à l'Expo de Shanghai. On est loin du tollé soulevé par quelques coups de pinceau sur un mur aveugle (sujet de ma précédente chronique) ou des levées de boucliers presque automatiques à chaque fois qu'on s'apprête à toucher à ne serait-ce qu'une parcelle du revêtement de nos illustres témoins de l'architecture moderne.

C'est à croire que les architectes sont bien meilleurs pour défendre leur passé que leur avenir.

# LA LÉGÈRETÉ RETROUVÉE DU COLLÈGE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

**À L'AUBE DE SON 50<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE, LE COLLÈGE NOTRE-DAME-DE-LOURDES ACCUSAIT LE POIDS DES ANNÉES, DES TRANSFORMATIONS DE MAUVAISE FACTURE, DES AJOUTS NON ORCHESTRÉS ET DU LAISSER-ALLER. IL FALLAIT RÉNOVER ET RENOUELER L'IDENTITÉ DE L'INSTITUTION.**

La vétusté des locaux, les aménagements peu fonctionnels, la situation à proximité de deux établissements de plus grande envergure, ainsi qu'une image quelque peu ternie commençaient à nuire à la renommée du collège. La viabilité de l'institution était en jeu.

C'est pourquoi l'administration du collège a lancé à l'équipe d'architectes Lemieux et Smith Vigeant le défi de réhabiliter ses installations. La rénovation et l'agrandissement des lieux ont été abordés de manière à englober la mémoire collective de générations d'étudiants et de professeurs dans un ensemble adapté à la réalité de la jeunesse actuelle.

## LE PROCESSUS DE CRÉATION DE LA PROBLÉMATIQUE À L'AVANT-PROJET

Après l'analyse de la problématique et l'identification des priorités, ainsi que l'étude de l'état physique, on a consulté les utilisateurs. Le personnel administratif et de soutien, de même que les enseignants et étudiants de différents niveaux ont participé à cette consultation, qui a permis d'établir le plan directeur, soit le plan de réaménagement et de mise aux normes, la planification des diverses campagnes en fonction des priorités, la mise en valeur d'une stratégie d'intervention par phases, l'échéancier et la planification budgétaire.

Les architectes sont ensuite passés aux esquisses et images, desquelles se sont peu à peu dégagées des intentions. La volumétrie a été analysée par l'entremise d'une première maquette exploratoire. La modélisation a permis de valider les premiers jets d'un concept. Le design architectural a traversé plusieurs étapes allant du choix des matériaux à la validation budgétaire. Le tout a débouché sur un avant-projet qui se caractérise d'une part par la liaison de l'école, du gymnase et du théâtre et, d'autre part, par deux nouvelles ailes à l'est et à l'ouest qui ensèrent et protègent le jardin athlétique.

## LES COMPOSANTES ARCHITECTURALES DU PROJET DU CONCEPT À LA RÉALISATION

Les corridors, qui au fil des ans ont vu passer étudiants et enseignants, représentent la mémoire du collège. Leurs parois deviendront à la fois des rangements et des lieux d'exposition des outils propres à chacune des salles de classe : vitrines remplies de globes terrestres pour la géographie, d'éprouvettes et de balances pour le laboratoire de chimie, de livres pour les salles de littérature et ainsi de suite. L'éclairage mettra en scène ces objets, et il rythmera le pas du promeneur qui ralentira ou s'arrêtera devant ces stations où trophées, portraits de diplômés, personnages et œuvres seront organisés en une sorte de ligne de temps unique au collège.

À la faveur de l'enseignement du 21<sup>e</sup> siècle, deux salles informatiques entièrement vitrées seront créées dans un esprit loft haute technologie : le plafond d'origine en béton nervuré et l'installation des conduits électriques au plafond accentueront l'ambiance très actuelle dégagée par cette salle en harmonie avec les nouveaux ordinateurs.

## LE GYMNASE, BOÎTE À ÉNERGIE

Le nouveau gymnase, ancré à celui d'origine, laisse pénétrer la lumière naturelle par deux très grands murs rideaux qui donnent sur le boisé et le jardin athlétique. À l'extrémité du terrain de jeux, une immense plateforme de bois s'appuie sur le verre à un angle de 10 degrés pour former un mur d'escalade. S'ajoutent à l'ensemble une salle de danse et une autre d'entraînement. Les murs reflètent les surfaces de jeux envahis par les sportifs. L'un d'eux est noir comme l'asphalte du stationnement adjacent avec ses bandes peintes, mais animé par de la maçonnerie noire et des bandes de couleurs éclatantes. Un autre mur en lattis de bois fait écho au parement du théâtre embrassant le jardin. Dans son épaisseur se déploient les rampes... que l'on monte et descend au pas de course !



### LE CAFÉ-THÉÂTRE

L'extérieur du café-théâtre est en bois, chaud et chatoyant. Il prolonge la palestra, comme la maçonnerie existante du collège. L'intérieur est teinté en bleu nuit afin de créer une atmosphère intimiste et accueillante. En périphérie, les colonnes s'animent en une chorégraphie dirigée par les ingénieurs Nicolet, Chartrand, Knoll. Ces structures jouent des rôles diversifiés qui ont trait à la gravité ou au contreventement. Faisant écho aux arbres du boisé, elles structurent l'espace que l'on perçoit à travers les bandeaux vitrés. Dans ces derniers, des incisions de verre coloré diffusent une lumière aux couleurs de l'arc-en-ciel. Le jour, le soleil s'infiltré par ces fentes en un jeu de superpositions promenant, à la manière des faisceaux des projecteurs, des rais de couleurs sur le théâtre et ses acteurs. Le soir, les lumières du spectacle s'exfiltrent vers la ville.

À l'intérieur, autour de l'espace central, plateaux, emmarchements et mezzanine suspendue entourent l'agora. La scène peut adopter diverses configurations selon l'événement présenté. Le café-théâtre devient ainsi place publique, lieu de rencontre, de débat ou de représentation. Adjacente au nouveau théâtre, la cuisine du collège permet d'utiliser l'endroit pour des célébrations de tout genre.

### LE JARDIN

Entre les deux ailes, le stationnement asphalté a fait place à la nouvelle piste d'athlétisme, enchâssée dans un aménagement paysager dominé par le boisé soigneusement préservé. Cette piste constitue l'organe central du collège. C'est le cœur qui génère le jardin, les alignements, les sentiers. C'est le lieu où s'entraînent les jeunes athlètes et celui où rêvent les promeneurs solitaires. Ainsi, collège, gymnase, théâtre et jardin se superposent. Joutes athlétiques et jeux de l'esprit se chevauchent.



### LES DÉFIS DU PROJET

Les contraintes liées au projet étaient nombreuses. Les réalités budgétaires et fonctionnelles de l'établissement ne pouvaient être ignorées. L'amélioration des infrastructures et l'ajout de nouvelles installations devaient non seulement être peu coûteux, mais aussi permettre de générer des revenus supplémentaires.

Autre contrainte, le chantier ne devait pas perturber la vie scolaire. Les gros travaux ont été réalisés pendant les vacances estivales, tandis que les agrandissements étaient barricadés du reste du collège.

### SOLUTIONS ENVIRONNEMENTALES LES OUTILS DE DESIGN

Dès le début, la sélection des matériaux s'est appuyée sur l'apparence des finis naturels. L'utilisation restreinte de placoplâtre et de tuiles acoustiques ainsi que le recyclage des briques et des blocs de béton dans la nouvelle construction ont donné lieu à une réutilisation profitable. Les briques d'argile provenant des anciens murs seront pulvérisées et les résidus répandus sur la nouvelle piste d'athlétisme.

L'ensemble du projet dégage une allure imposante grâce à l'utilisation de produits naturels durables tel l'ipé, un bois dur aux teintes chaudes qui résiste à la moisissure, aux termites, et possède une résistance au feu de classe A. La plupart des arbres du site ont été préservés et la terre provenant de l'excavation a été réutilisée pour l'aménagement paysager entourant la piste d'athlétisme. Ces jardins athlétiques, auparavant une aire de stationnement asphaltée, offrent des espaces verts qui serviront à absorber les eaux de ruissellement.

Tous les systèmes électriques et de ventilation sont en voie d'être harmonisés afin de favoriser la conservation de l'énergie. Toutes les salles posséderont des fenêtres qui laissent passer l'air et la lumière naturelle.

## TABLE RONDE SUR LA GESTION DES DÉCHETS

LE 20 NOVEMBRE DERNIER, DANS LE CADRE DES CONFÉRENCES MARDIS VERTS, SE TENAIT UNE TABLE RONDE SUR LA GESTION DES DÉCHETS. LES PANÉLISTES INVITÉS ÉTAIENT : **MARIO LAQUERRE**, COORDONNATEUR ICI – RECYC-QUÉBEC; **JOANNE PARENT**, STAGIAIRE EN ARCHITECTURE CHEZ MENKÈS SHOONER DAGENAI LETOURNEUX, ARCHITECTES; **ROBERT DESCHAMPS**, PRÉSIDENT DE CONSTRUCTIONS SODERO; **STÉPHANE THÉOLIS**, PRÉSIDENT DE THÉOLIS TRANSPORT INC. ET MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU REGROUPEMENT DES RÉCUPÉRATEURS ET RECYCLEURS DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION (3R MCDQ).

### MISE EN CONTEXTE

Mario Laquerre a ouvert le débat par une constatation : notre société de consommation produit beaucoup de déchets. Comme le disait l'ex-président d'Ikea, Anders Moberg, « Ce que nous faisons en tant que société, c'est de transformer des ressources en déchets. » D'après les plus récentes statistiques, le Québécois moyen produit 404 kg de déchets par année, ce qui équivaut à 1,7 tonne par résidence. Le Québec consomme :

- 1 milliard de bouteilles de plastique dont 500 millions de bouteilles d'eau;
- 2 milliards de sacs de plastique dont le temps d'utilisation moyen est de 15 à 20 minutes;
- 8 millions de pneus (qui disparaîtront bientôt des sites grâce au programme de recyclage des pneus).

En 2006, les déchets de chantiers (construction, rénovation, démolition) représentaient 34 % des 12,9 milliards de tonnes de matières résiduelles générées au Québec. Mentionnons que des trois secteurs (industries/commerces/ institutions; construction/rénovation/démolition; municipalités), celui de la construction est le seul pour lequel l'objectif de 60 % de récupération pour 2008 est déjà dépassé, ce taux ayant atteint 69 %. Ces chiffres incluent toutefois les travaux routiers et les grands chantiers, et il reste encore beaucoup de travail à faire du seul point de vue des bâtiments.

Depuis environ cinq ans, on observe un changement d'attitude. Certains facteurs ont favorisé ce changement, par exemple le système d'évaluation de la performance environnementale LEED, qui comprend des cibles de réduction des déchets et d'utilisation de matériaux recyclés. Un autre facteur est l'avènement des centres de tri qui éliminent les contraintes reliées au tri sur place. On prévoit que l'entrée en vigueur du Règlement sur l'élimination et l'incinération des matières résiduelles, en 2009, encouragera le recyclage.

Les questions lancées aux panélistes ont permis de présenter différentes stratégies pour réduire la quantité de déchets envoyés aux sites d'enfouissement et d'expliquer les coûts, avantages et défis qui y sont associés.



PHOTO | RECYC-QUÉBEC

### QUELLES PROCÉDURES INTÉGREZ-VOUS À VOTRE PRATIQUE POUR RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS ENVOYÉS AUX SITES D'ENFOUISSEMENT ?

La firme d'architectes que représente Joanne Parent détermine d'abord les besoins et objectifs du client en termes de recyclage et de récupération. Un plan de gestion de la récupération des matières recyclables pendant la vie utile du bâtiment est ensuite élaboré, et les espaces nécessaires intégrés au projet lors de la conception. La firme a aussi adopté d'autres pratiques :

- Déterminer les possibilités de récupération, d'utilisation de matériaux récupérés et de matériaux avec un contenu recyclé
- Prévoir la récupération des déchets de construction, que ce soit par le tri sur place ou l'envoi à un centre de tri, selon les conditions particulières du projet
- Indiquer et définir clairement toutes ces exigences et les objectifs visés dans les plans et devis. Ces mesures peuvent impliquer de la formation, ou du moins de l'information, auprès de l'entrepreneur s'il n'est pas expérimenté dans ce domaine.

Depuis environ 2000, l'entreprise de Robert Deschamps récupère des éléments architecturaux pour les réintégrer dans ses projets de rénovation. Il s'agit d'une approche de déconstruction plutôt que de démolition. Des matériaux comme le bois sont également récupérés et réutilisés pour fabriquer d'autres éléments ou meubles telles armoires de cuisine, tables ou bibliothèques. Les matériaux non récupérés sont triés et apportés à un centre de récupération. Sur le chantier, cette démarche implique une gestion serrée des matériaux à réutiliser et à recycler pour ne pas entraver le travail et éviter des manipulations inutiles. Le premier projet réalisé par l'entreprise selon cette approche sert d'outil de formation et de promotion auprès des clients.

Chez Théolis Transport, on a constaté toutes les richesses qui se trouvaient dans les conteneurs, pleins de matières soit recyclables, soit réutilisables. L'approche généralement privilégiée par l'entreprise est la récupération de matériaux triés à ses centres de tri. Cela permet de traiter un plus grand volume de matériaux, d'avoir une meilleure vue d'ensemble de ce qui est disponible et donc de mieux prévoir les réutilisations possibles. Dans certains cas, les matériaux récupérés ont été triés à la source. Cette pratique est toutefois marginale en raison des contraintes d'espace et de la formation qu'elle requiert. En revanche les matières ainsi obtenues sont de très bonne qualité, ce qui permet un meilleur taux de récupération.

### À COMBIEN ESTIMEZ-VOUS LES COÛTS ASSOCIÉS À CES MESURES ?

Tous les panélistes se sont entendus sur la difficulté d'estimer les coûts associés aux mesures de réduction des déchets enfouis. Ces coûts dépendent notamment des éléments suivants :

- Les objectifs de récupération du client et les types de matériaux qu'il veut recycler
- Le type de tri : le tri au chantier peut être moins cher si l'espace est disponible, mais plus cher si on doit le louer; le tri dans un centre à l'extérieur du projet peut s'avérer moins cher si le projet est à proximité
- Le volume d'entrée des matières à traiter, la valeur de ces matières et la demande de produits recyclés
- La mécanisation des centres de tri, ce qui réduit les coûts
- La quantité de matières recyclables (plus il y en a, plus la récupération est rentable)

Même s'il est difficile de chiffrer les coûts reliés aux mesures de réduction des déchets, Robert Deschamps réussit à vendre l'idée à ses clients et à mettre en pratique les stratégies décrites parce que c'est économiquement viable, du moins dans le résidentiel de petite envergure. Selon Mario Laquerre, les analyses sont incomplètes, car elles ne tiennent compte ni des coûts sociaux et environnementaux qu'entraîne la contamination de la nappe phréatique par le lixiviat, ni des émissions des gaz à effet de serre (6 % des émissions proviennent des sites d'enfouissement qui dégagent du méthane, un gaz dont le potentiel de réchauffement est 21 fois plus élevé que celui du dioxyde de carbone).

### QUELS SONT LES AVANTAGES, INCONVÉNIENTS ET DÉFIS ASSOCIÉS À CES MESURES ?

Joanne Parent et Robert Deschamps voient la réutilisation architecturale des éléments récupérés comme un avantage certain. Il est ainsi possible de prolonger la durée de vie d'éléments qui sont souvent d'une très grande qualité.

Architectes et entrepreneurs doivent cependant faire face à des défis lorsqu'ils mettent en œuvre des mesures visant à réduire la quantité de déchets destinés à l'enfouissement. L'entreposage des matières triées sur place, par exemple, peut se traduire par des coûts additionnels. De plus, à cause de la structure actuelle de l'industrie de la construction, le coût relié à la réintégration de certains matériaux existants à un projet (la brique, par exemple) est souvent trop élevé pour qu'on le considère. Selon Robert Deschamps, il faut développer des techniques pour déconstruire sans briser et dans des délais raisonnables. Pour Joanne Parent, l'absence d'information centralisée sur les filières de récupération est un problème et rend difficile de maintenir les contacts à jour.

D'après Stéphane Théolis, on assiste au développement d'un nouveau marché très prometteur. Par contre, la gestion d'un parc de conteneurs, qui a un impact sur la logistique et l'efficacité de ce type d'entreprise, représente un défi certain. Il est malheureusement encore souvent plus rapide et plus simple de vider les conteneurs au dépotoir que de trier et traiter les matériaux.

### QU'EST-CE QUI DEVRAIT ÊTRE FAIT POUR RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS ENVOYÉS AUX SITES D'ENFOUISSEMENT ?

- Dès la conception, il faudrait tenir compte de la modularité des matériaux afin de minimiser les pertes et penser aux possibilités de récupération futures des matériaux spécifiés aux devis.
- Avoir accès à un réseau permettant de savoir qui récupère quoi et ce qui est disponible et où. À ce sujet, Mario Laquerre a mentionné qu'un site wiki pour les matériaux de construction sera bientôt disponible.
- Créer une loi interdisant d'enfouir certains matériaux. Selon Stéphane Théolis, il n'y a pas de raison que le bois, le carton ou les métaux ne soient pas récupérés. On enfouit actuellement l'équivalent de 130 millions de dollars de matériaux non récupérés.
- Faire passer tous les conteneurs par un centre de tri avant qu'ils aillent au dépotoir.
- Mener davantage de recherche sur les possibilités de recyclage des matériaux.
- L'enfouissement reste trop alléchant sur le plan économique, ce qui constitue un obstacle à la récupération. On devrait augmenter les coûts pour tenir compte des impacts sociaux et environnementaux. La réglementation de 2009 constitue un pas dans la bonne direction.



**POUR EN SAVOIR PLUS**

[www.reycyc-quebec.gouv.qc.ca](http://www.reycyc-quebec.gouv.qc.ca) | [www.3rmcdq.qc.ca](http://www.3rmcdq.qc.ca) | [www.msdl.ca](http://www.msdl.ca) | [www.constructionsobero.com](http://www.constructionsobero.com) | [www.tti.pj.ca](http://www.tti.pj.ca)

**TECHNOPÔLE  
ANGUS**

## LABORATOIRE D'ARCHITECTURE ÉCOLOGIQUE

**LE 23 OCTOBRE 2007, LES MARDIS VERTS ACCUEILLAIENT GUY FAVREAU, ARCHITECTE D'AEDIFICA. IL PRÉSENTAIT L'ÉTAT DES PROJETS DU TECHNOPÔLE ANGUS, 10 ANS APRÈS SA CRÉATION PAR LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ANGUS.**

Le site du Technopôle Angus représente 4,5 hectares du site de 10 hectares sur lequel se trouvaient à l'origine les ateliers d'entretien de locomotives du Canadien Pacifique depuis 1905. Ce site industriel de l'est de Montréal a cessé ses activités en 1970, puis a été définitivement fermé. Au début des années 1990, la Société de développement Angus a obtenu le mandat de développer un parc d'entreprises sur ce site. Le premier projet consistait à transformer une partie du Locoshop Angus en bâtiment multilocatif. Signe de sa réussite, le projet recevait le premier prix du Green Globe, pour le premier projet industriel vert au Canada.

Depuis, huit projets ont vu le jour, chacun s'inscrivant dans la même logique de développement durable, l'une des valeurs piliers de la Société de développement Angus. Chacun des projets construits par Aedifica sur le site, dont le dernier, le Multilocatif Angus phase 7, est en soi un laboratoire de recherche en architecture écologique. Comme les paramètres de conception sont identiques d'un projet à l'autre (maximisation des espaces locatifs, prix de location concurrentiel sur le marché, architecture verte), les architectes les maîtrisent de mieux en mieux et peuvent aller plus loin dans l'innovation.

Ainsi, pour chaque projet on a fait une analyse complète de la consommation énergétique et des économies possibles. L'immeuble multilocatif phase 7 est étonnant à cet égard : son enveloppe, qui est fabriquée avec ces panneaux sandwichs de métal orangé qu'on utilise habituellement dans les chambres froides, offre un taux d'infiltration d'air minimal. Les fenêtres, dont la taille est régie par le module des panneaux, sont insérées à tous les deux panneaux. Leur hauteur permet une pénétration efficace de la lumière naturelle, aspect dont les locataires voudront tirer parti. La façade arrière du bâtiment, orientée au sud, a été transformée en un mur solaire qui préchauffe l'air, par l'ajout d'une nouvelle paroi de polycarbonate translucide. Cette technique permet des économies d'énergie considérables pour le préchauffage de l'air neuf. Les fenêtres et équipements mécaniques ont été choisis en fonction de leur performance énergétique.

L'aménagement paysager du site a fait l'objet d'une attention particulière. Ainsi, la proportion d'espaces verts, couverts de semis indigènes et de plantes adaptées, est très généreuse et absorbe une quantité importante des eaux de ruissellement. De façon à minimiser la création d'îlots de chaleur, les stationnements sont en partie recouverts de pavé gazonné et des arbres ont été plantés pour créer de l'ombre dans les aires asphaltées. On a aussi utilisé une membrane de toiture blanche.

Tous ces éléments font d'ailleurs partie des critères d'aménagement généraux du site, et correspondent de façon efficace aux exigences du nouvel outil de certification des sites développé par le U.S. Green Building Council, le LEED-ND (pour *neighborhood development*). Le site du Technopôle Angus a été sélectionné pour roder la version pilote de cet outil.

La consommation d'eau potable est un autre élément pris en compte dans les bâtiments du Technopôle Angus. Bien sûr, les appareils de plomberie sont tous efficaces (toilette à faible chasse, urinoirs sans eau) mais, en plus, le Multilocatif phase 7 comporte un immense réservoir de récupération des eaux de pluie alimentant les toilettes.

Comme les immeubles offrent des espaces qui seront aménagés par les locataires, les architectes et la Société de développement Angus ont développé un guide à l'intention de ces derniers. Il présente les caractéristiques vertes des bâtiments (par exemple, l'utilisation de la lumière naturelle) et explique les meilleures manières d'en tirer profit.

Cette question des aménagements locatifs est au cœur de la réflexion que le Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa) a menée afin de mettre en place l'adaptation canadienne de l'outil de certification LEED-CS (*core and shell*). Cet outil permettra de certifier la performance environnementale d'un bâtiment sans tenir compte des futurs aménagements des locataires. Les architectes du Multilocatif phase 7 attendent d'ailleurs la version définitive de ce programme pour déposer le dossier de certification. Le degré de performance visé est le niveau or.

## COMMANDEZ VOS SUPPLÉMENTS

Le *Manuel canadien de pratique de l'architecture* peut tout aussi bien vous aider à administrer votre bureau que vous fournir de l'information sur la pratique de l'architecture dans le cadre des accords de réciprocité. Pour que l'information demeure à jour, il vous faut commander les suppléments. Pour vous les procurer, il vous suffit de remplir et de nous retourner le bon de commande. Le *Manuel canadien de pratique de l'architecture* a été réalisé dans le cadre du programme national d'aide à la pratique de la profession d'architecte, en collaboration avec les ordres et associations professionnels du Canada et l'Institut royal d'architecture du Canada. Le Fonds d'assurance de la responsabilité professionnelle des architectes a également contribué financièrement à la réalisation de ce projet.

### BON DE COMMANDE

#### COORDONNÉES

NOM \_\_\_\_\_

BUREAU \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE (PROVINCE) \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

#### DOCUMENTS

- SUPPLÉMENT N° 4 : 27 \$ + 3,48 \$ (TPS ET TVQ) = 30,48 \$ \*  FRANÇAIS  ANGLAIS
- SUPPLÉMENT N° 3 : 27 \$ + 3,48 \$ (TPS ET TVQ) = 30,48 \$ \*
- SUPPLÉMENT N° 2 : 27 \$ + 3,48 \$ (TPS ET TVQ) = 30,48 \$ \*
- SUPPLÉMENT N° 1 : 21 \$ + 2,70 \$ (TPS ET TVQ) = 23,70 \$ \*\*
- MANUEL (INCLUANT LES SUPPLÉMENTS N°S 1, 2, 3 ET 4) : 327,00 \$ + 42,10 \$ (TPS ET TVQ) = 369,10 \$ \*\*\*

ENVOIS POSTAUX : AJOUTER 3 \$, TAXES COMPRISSES (\*); 2 \$, TAXES COMPRISSES (\*\*); 15 \$, TAXES COMPRISSES (\*\*\*)

**N.B. PRIX SUJETS À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS**

TPS #R107802969 TVQ #1006163269

#### PAIEMENT

- VISA  MASTER CARD  CHÈQUE  MANDAT-POSTE LIBELLÉ AU NOM DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC

NUMÉRO DE LA CARTE \_\_\_\_\_

DATE D'EXPIRATION \_\_\_\_\_

**X**

SIGNATURE \_\_\_\_\_

DATE \_\_\_\_\_

**RETOURNER À** [VEUILLEZ PRÉVOIR UN DÉLAI DE QUATRE À SIX SEMAINES POUR LA LIVRAISON.]

OAO – MANUEL CANADIEN DE PRATIQUE DE L'ARCHITECTURE, À L'ATTENTION DE LISE PELLERIN 1825, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, MONTRÉAL, H3H 1R4

## AU-DELÀ DU LUXE

Au-delà de la simple construction de luxe, il y a le projet d'exception, celui que seule une entreprise exclusivement dédiée à ce type de conception peut mener à terme. L'équipe d'Ambiance Construction œuvre dans ce domaine d'expertise et se spécialise dans la gestion complète de projets de plusieurs millions de dollars exécutés selon le programme LEED (Leadership in Energy and Environmental Design). Soucieux de satisfaire pleinement notre clientèle, nous n'entreprenons qu'un nombre limité de mandats à la fois.

Spécialistes en projets d'exception,  
Normand Foucreault, président  
Bernard McNamara, vice-président

- RBO : 8273.7594
- Membre de l'APCHQ
- Membre du Conseil du Bâtiment Durable du Canada

**AMBIANCE  
CONSTRUCTION inc.**

75, De Vaudreuil  
Boucherville (Québec) Canada J4B 1K7  
T 450.449.6400 F 450.449.4879  
rfoucreault@ambiance-construction.ca  
bmcnamara@ambiance-construction.ca

[www.ambiance-construction.ca](http://www.ambiance-construction.ca)

# FINAR

Bâtiments  
d'acier

plus que de l'acier

à votre service depuis 1981

**CONVENTIONNELS**

**PRÉFABRIQUÉS**

**Économisez temps,  
argent et tracas:**

**Devenez un  
partenaire privilégié**

- Évaluation budgétaire, estimation
- Ingénierie et conception
- Expertise en structure de bâtiments
- Préparation des plans
- Fabrication
- Montage et installation

www.finar.com

1800267-2411

QUÉBEC ONTARIO ATLANTIQUE

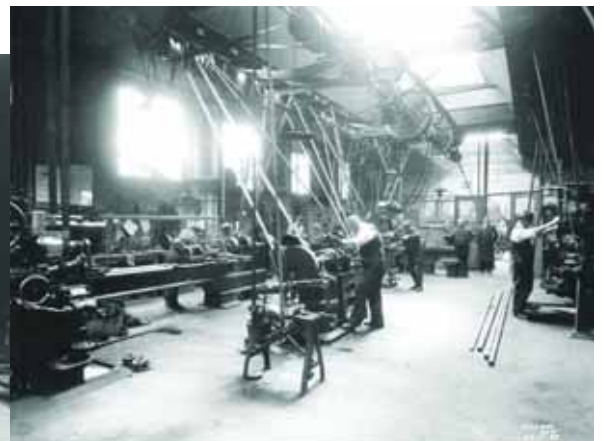
# PRODUCTIVITÉ

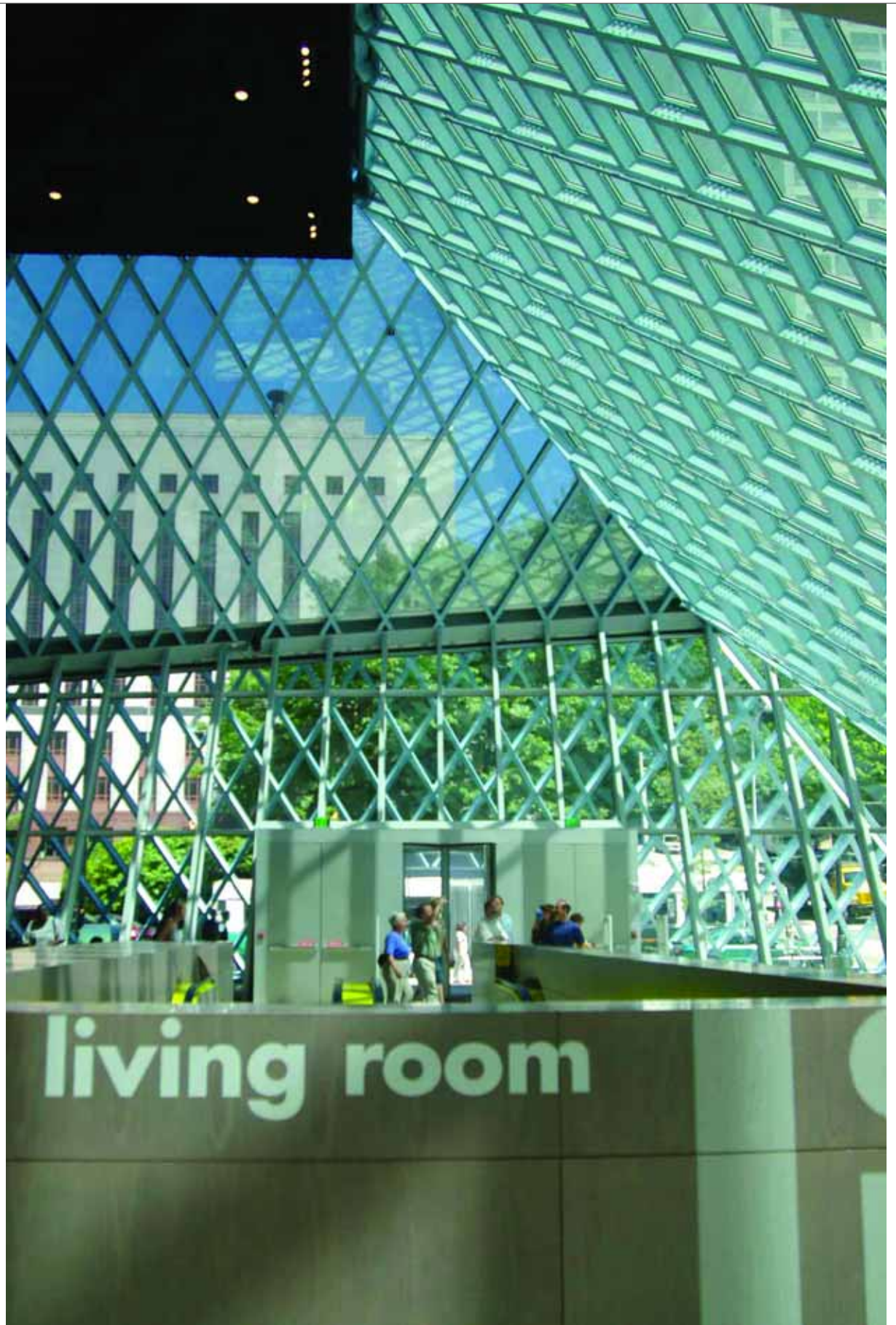
## DURABLE VERS UNE BIOPHILIE ARCHITECTURALE

**LE TERME BIOPHILIE (*BIOPHILIA*), PROPOSÉ PAR LE BIOLOGISTE EDWARD O. WILSON, DÉSIGNE L’AFFINITÉ INNÉE DE L’HOMME POUR LE VIVANT ET LES SYSTÈMES NATURELS. IL FAIT RÉFÉRENCE AUX LIENS QUE LES HUMAINS RECHERCHENT INCONSCIEMENT DURANT LEUR VIE AVEC LE MONDE VIVANT. LE CONCEPT EST MAINTENANT DE PLUS EN PLUS REPRIS PAR LES ARCHITECTES.**

La biophilie<sup>1</sup> montre que la portée d'un projet d'architecture durable peut être beaucoup plus significative que l'on croit et ne se limite pas à la simple adéquation des aspects physiques du bâtiment. Ce concept, qui explique les besoins biologiques des humains, permettrait par exemple d'affirmer que les employés travaillant dans un bâtiment où les relations avec le monde vivant sont inférieures à leurs attentes ressentent plus d'insatisfaction et un désir plus aigu de quitter leur lieu de travail. Les recherches de Heerwagen<sup>2</sup> démontrent que les humains vont en quelque sorte trouver des solutions qui leur permettent de préserver les aspects « biophiliques » de leur milieu de vie. En architecture, il est de plus en plus démontré que la biophilie produit des effets mesurables et des avantages certains : réduction du stress et de l'absentéisme, augmentation de la productivité et des capacités d'apprentissage.

Alors que le mouvement écologique s'attarde principalement à une réflexion sur les économies d'énergie et une démarche respectueuse de l'environnement, une tendance récente s'intéresse aux coûts de personnel et à la qualité de milieux de travail propres à augmenter la productivité des individus. Cet intérêt s'explique par une réalité bien terre-à-terre : les salaires représentent, et de loin, la plus importante dépense des employeurs. Environ 84 % des dépenses annuelles par unité de surface d'un espace administratif type sont destinées aux salaires, 14 % à la location alors que la facture énergétique et d'entretien ne représente qu'environ 2 %<sup>3</sup>. Une augmentation de la productivité des employés d'un bureau a donc un impact réel sur les profits d'une compagnie. À l'inverse, une diminution de la productivité peut entraîner des pertes de revenus importantes, liées entre autres à l'absentéisme ou à la perte d'employés qualifiés. De plus, l'augmentation de la productivité à l'intérieur d'un espace de travail conduit à une augmentation des profits beaucoup plus importante que celle que pourrait entraîner une simple réduction des dépenses, qu'elles soient liées aux salaires ou non. Les organisations rentables sont donc celles qui réalisent que les employés constituent leur plus grande valeur. Elles doivent instaurer des moyens pour évaluer la satisfaction globale du personnel face à son environnement de travail. Les évaluations de fonctionnalité doivent donc intégrer non seulement des variables objectives, mais aussi des variables subjectives liées à la perception des occupants.





BIBLIOTHÈQUE DE SEATTLE  
REM KOOLHAAS, ARCHITECTE  
PHOTO | CMH DEMERS

La mesure de la productivité constitue encore une donnée difficilement quantifiable, car elle est grandement affectée par des aspects hautement subjectifs. De manière générale, les efforts déployés dans la conception des bâtiments verts favorisent l'atteinte de certains objectifs sur le plan du confort physiologique des employés. Toutefois, la plupart des critères d'un projet LEED ne correspondent que partiellement aux critères de confort psychologique permettant d'optimiser le bien-être des individus. Cette réalité est étroitement liée aux stratégies durables de la conception architecturale. Selon McLennan<sup>4</sup>, les six principaux critères de design d'une architecture adoptant les principes de la biophilie sont les suivants :

1. Permettre la perception des variations cycliques saisonnières et journalières des conditions lumineuses et thermiques
2. Relier les individus aux conditions extérieures en offrant un accès aux vues et à l'éclairage naturel
3. Redonner à l'occupant le contrôle de la gestion de son confort thermique, de la ventilation et de la lumière naturelle
4. Utiliser la lumière naturelle comme principale source d'éclairage
5. Employer des matériaux sains et durables qui ne requièrent que peu d'entretien
6. Adopter des stratégies passives de ventilation naturelle et de chauffage

Dans l'ordre, ce sont l'éclairage naturel et l'accès aux vues qui constituent les aspects les plus importants dans l'atteinte de la satisfaction d'un employé par rapport à son espace de travail. Ils sont suivis par le confort thermique, la dimension de l'espace de travail et enfin le confort ergonomique<sup>5</sup>. Comme on peut le constater, les quatre premiers critères de design liés à la biophilie impliquent l'exploitation de stratégies d'éclairage naturel. Pourtant, le critère LEED minimal en éclairage naturel ne garantit qu'un facteur lumière du jour (FLJ) d'environ 2 %, insuffisant à l'accomplissement de la plupart des tâches et ne pouvant clairement pas combler les besoins physiologiques et psychologiques des occupants. Un FLJ de 2 % correspond, par exemple, à l'éclairage ambiant d'une aire de réception, alors qu'il faut viser 5 % pour accomplir une tâche de lecture et d'écriture et environ 10 % pour une tâche demandant une grande précision. En ce sens, le concept de productivité est exigeant puisqu'il est lié à l'accomplissement de tâches spécifiques; souvent, des objectifs élevés en éclairage naturel devront être atteints afin de combler les besoins biophiliques des occupants tout en minimisant la consommation énergétique. À l'heure actuelle, la productivité des occupants et les budgets de ressources humaines afférents ne sont pas encore considérés dans le processus de conception. Il est donc difficile pour les concepteurs de justifier l'utilisation de systèmes passifs de contrôle environnemental tels que l'éclairage naturel ou le chauffage/refroidissement passif, alors que des systèmes mécaniques sont, de toute façon, exigés par les codes.

Dans le futur, les bâtiments permettront à leurs occupants de rétablir un pont biophilique avec l'environnement extérieur par les variables de l'architecture et des systèmes « hybrides » de contrôle environnemental. Cette approche permettra d'optimiser le bien-être et la productivité des occupants tout en minimisant l'impact environnemental de la construction. Dans notre contexte nordique dominé par une forte demande en chauffage, les exigences en éclairage naturel de la biophilie défient l'approche « conservatrice » du rapport plein/vide héritée de considérations purement énergétiques. La biophilie appelle donc une architecture plus « sélective » de l'énergie ambiante et marquée par des rapports intérieur-extérieur riches stimulant les possibilités d'adaptation des occupants et la notion de diversité environnementale.

#### NOTES

- 1 EDWARD O. WILSON, *BIOPHILIA*, CAMBRIDGE, HARVARD UNIVERSITY PRESS, 1984.
- 2 J.H. HEERWAGEN ET G.H. ORIANS, « HUMANS, HABITATS AND AESTHETICS », DANS S.R. KELLERT ET E.O. WILSON (DIR.), *THE BIOPHILIA HYPOTHESIS*, WASHINGTON DC, ISLAND PRESS, 1989.
- 3 JOHN BELL ET COLL., « INDOOR ENVIRONMENTS: DESIGN, PRODUCTIVITY AND HEALTH », REPORT NUMBER : 2001-005-B, FINAL REPORT, SUSTAINABLE BUILT ENVIRONMENTS, COOPERATIVE RESEARCH CENTRE FOR CONSTRUCTION INNOVATION, BRISBANE, 2004.
- 4 JASON F. MCLENNAN, *THE PHILOSOPHY OF SUSTAINABLE DESIGN*, KANSAS CITY, ECOTONE, 2004.
- 5 N.C. RUCK, *BUILDING DESIGN AND HUMAN PERFORMANCE*, NEW YORK, VAN NOSTRAND REINHOLD, 1989.



# PEP

## ACTIVITÉS DE FORMATION PRINTEMPS\_ÉTÉ 2008

### AVRIL

### MAI

### JUIN

LA MÉDIATION ET L'ARBITRAGE	MONTRÉAL 4 AVRIL
LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DE L'ARCHITECTE : APRÈS LA RÉALISATION DES TRAVAUX	MONTRÉAL 10 AVRIL
SKETCHUP – DÉBUTANT	MONTRÉAL 11 AVRIL
GESTION DE PROJETS – PLANIFICATION	MONTRÉAL 18 AVRIL
SKETCHUP – INTERMÉDIAIRE	MONTRÉAL 25 AVRIL
LE MATÉRIAU BOIS ET SON UTILISATION DANS LA CONSTRUCTION	MONTRÉAL ?? AVRIL
GESTION DE PROJETS – EXÉCUTION	MONTRÉAL 2 MAI
SANTÉ ET SÉCURITÉ SUR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION	QUÉBEC 5, 6, 12 ET 13 MAI
SKETCHUP – AVANCÉ	MONTRÉAL 9 MAI
CODE DE CONSTRUCTION, BÂTIMENT, CHAPITRE 1, PARTIES 3 ET 10	QUÉBEC 21, 22 ET 23 MAI
PRÉPARATION, APPROBATION ET CONDUITE DES CONCOURS	QUÉBEC 28 ET 23 MAI
PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET GESTION DE PORTEFEUILLES DE PROJETS DE CONSTRUCTION	MONTRÉAL 30 MAI
LES RAPPORTS D'EXPERTISE	QUÉBEC 11 JUIN
DÉMARRAGE D'UN BUREAU D'ARCHITECTES	QUÉBEC 11 JUIN
L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE AU QUÉBEC	QUÉBEC 11 JUIN
LES RESPONSABILITÉS INDIVIDUELLES DANS LA RELATION D'EMPLOI	QUÉBEC 11 JUIN
ÉCLAIRAGE NATUREL EN ARCHITECTURE : STRATÉGIES ET OUTILS D'AIDE AU DESIGN DURABLE	QUÉBEC 11 JUIN
ÉQUILIBRE THERMIQUE DU BÂTIMENT : STRATÉGIES ET OUTILS D'AIDE AU DESIGN DURABLE	QUÉBEC 11 JUIN
INTRODUCTION À LA PRÉVENTION ET AUX RÈGLEMENTS DES CONFLITS	QUÉBEC 12 JUIN
LA DIRECTION DE VOTRE ÉQUIPE	QUÉBEC 12 JUIN
L'ÉCOUTE COMME OUTIL ESSENTIEL DANS LA RELATION AVEC LE CLIENT	QUÉBEC 12 JUIN
APPRENDRE À VENDRE LES SERVICES DE SA FIRME	QUÉBEC 12 JUIN
PATRIMOINE ET TERRITOIRE	QUÉBEC 12 JUIN
LA CONCEPTION DES SYSTÈMES D'OCCULTATION SOLAIRE	QUÉBEC 13 JUIN
CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC : MEZZANINES ET AIRES COMMUNICANTES	QUÉBEC 13 JUIN
LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DE L'ARCHITECTE : APRÈS L'EXÉCUTION DES TRAVAUX	QUÉBEC 13 JUIN
DIAGNOSTIC STRUCTURAL DE BÂTIMENT À PAREMENT DE MAÇONNERIE	QUÉBEC 13 JUIN
PRÉPARATION, APPROBATION ET CONDUITE DES CONCOURS	MONTRÉAL 19 ET 20 JUIN
LA DIRECTION DE VOTRE ÉQUIPE	MONTRÉAL 27 JUIN

POUR S'INSCRIRE, VISITER LE [WWW.OAQ.COM/FR/FORMATION\\_CONTINUE/INDEX.JSP](http://WWW.OAQ.COM/FR/FORMATION_CONTINUE/INDEX.JSP)



### REGARD NEUF SUR RÉALISATIONS RÉCENTES

Le dernier quart de siècle aura vu surgir des entrailles de Montréal toute une panoplie de projets novateurs qui ont transformé le paysage urbain de la métropole. Du Centre d'innovation génome Québec, à Unity 2, en passant par le Musée McCord d'histoire canadienne et la Cité du multimédia, la résurgence architecturale qu'a connue Montréal a engendré un patrimoine bâti d'envergure internationale. Regroupés par quartier, les projets figurent sur des plans qui facilitent la visite.

*Guide de l'architecture contemporaine de Montréal*

Nancy Dunton et Helen Malkin, avec des contributions de Georges Adamczyk et Ricardo L. Castro  
Les Presses de l'Université de Montréal  
191 pages

### CARREFOUR D'ARCHITECTURE

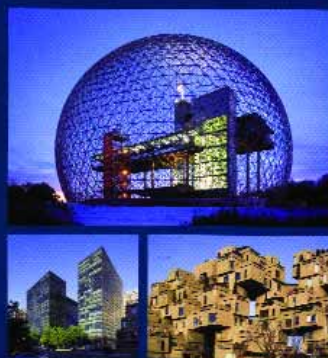
Lieu de rencontre d'architectes étrangers et locaux de renommée mondiale tels Mies van der Rohe, Pei, Moretti et D'Astous, le Montréal du milieu du siècle dernier est un véritable laboratoire d'innovation esthétique, structurelle et urbaine. Ce guide bilingue permet de découvrir au fil de promenades commentées par des spécialistes des ensembles architecturaux majeurs ainsi que des réalisations moins connues des années 1930 à 1980.

*Sur les traces de Montréal moderne et du domaine de l'Estérel au Québec*  
France Vanlaethem, Daniel Doucet, Sophie Mankowski et Conrad Gallant  
Éditions CIVA et Docomomo Québec  
214 pages

GUIDE

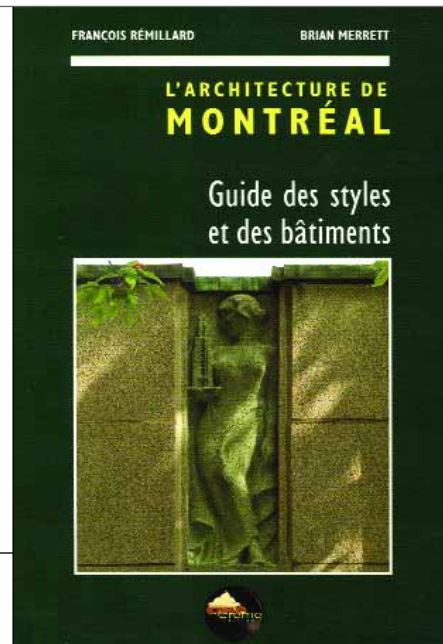
SUR LES TRACES DU MONTRÉAL MODERNE ET DU DOMAINE DE L'ESTÉREL AU QUÉBEC

DISCOVERING MODERN MONTRÉAL AND THE ESTÉREL RESORT IN QUÉBEC



CIVA

docomomo



### DU STYLE À REVENDRE

En matière de styles d'architecture, Montréal possède un vocabulaire éminemment diversifié. L'historien de l'architecture François Rémillard et le photographe Brian Merrett se sont ligüés contre ceux qui déplorent cet hétéroclisme pour nous léguer un ouvrage qui montre toute la richesse architecturale de la ville. On y présente 189 bâtiments qui permettent d'illustrer 34 styles architecturaux étalés sur 365 ans d'histoire.

*L'architecture de Montréal : Guide des styles et des bâtiments*  
François Rémillard et Brian Merrett  
Les Éditions Café Crème  
240 pages

### NOUVEAUX MEMBRES

Les architectes suivants ont été inscrits au Tableau de l'Ordre

**Le 22 février 2008**

Bélangier, Marc M.  
 Cyr, Denis  
 Gaudreault, Richard  
 Grégoire, Annie  
 Lachance, Jean-Benoit  
 Massicotte, Hugo  
 Monty, Audrey-Lucy  
 Woodrough, Philippe

### RADIATIONS

Les architectes suivants ont été radiés du Tableau de l'Ordre pour défaut de paiement de la cotisation ou de la prime d'assurance responsabilité professionnelle

**Le 30 janvier 2008**

Cameron, Bruce D.  
 Leziy, Stefan

### RÉINSCRIPTIONS

Les architectes suivants ont été réinscrits au Tableau de l'Ordre

**Le 25 janvier 2008**

Benoit, Hélène  
 Bérubé, Nathalie

**faceal  
oleo  
HD**

Produit Européen éprouvé  
depuis plus de 15 ans

**HYDROPHOB**      **OLEOPHOB**

**PROTECTEUR DE SURFACES POREUSES  
POUR UNE CONSERVATION DURABLE  
DES CONSTRUCTIONS PAR LA NANOTECHNOLOGIE**

**ANTI-GRAFFITI**

**GARANTI 10 ANS**

**PRODUIT "LEED"**

- Absolument exempt de solvant
- Perméable à la vapeur d'eau et aux gaz
- Résistance à l'eau
- Résistance à l'huile, aux graisses et aux salissures
- Résistance aux agressions chimiques
- Résistance à l'abrasion
- Protège les surfaces intérieures et extérieures
- Non toxique
- Non tachant
- Protection durable, avec d'excellentes propriétés autonettoyantes en cas de pluie
- Élimination plus facile des graffitis
- Effet anti-adhérent
- Invisible : aucun effet optique néfaste
- Le "faceal oleo hd" est un produit issu des connaissances scientifiques les plus récentes de la "nanotechnologie".

**Pour plus d'information:**

**Centre du Québec  
et Est de la province**

**Bio-Net**  
Développement durable

Steve Bellefeuille  
 Tel.: 819.697.6929  
 Téléc.: 819.691.2160  
 Courriel: bio-net1@hotmail.com

**Montréal  
et Ouest de la province**

**ECO-GRAFFITI**

Sébastien Tremblay  
 Tel.: 514.585.6137  
 Téléc.: 450.715.1632  
 Courriel: info@ecograffiti.com  
 Web: [www.ecograffiti.com](http://www.ecograffiti.com)

# Solidité • Expérience • Excellence



La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est fière d'être le nouvel assureur du régime d'assurance de l'Ordre des architectes du Québec. Comptant près de 50 années de service auprès des associations, nous comprenons bien vos besoins en matière de protection financière, et nous avons les solutions d'assurance qu'il vous faut.

Nous offrons une large gamme de produits concurrentiels et abordables :

- Assurance-vie temporaire
- Assurance décès et mutilation accidentels
- Assurance invalidité de longue durée
- Assurance frais généraux
- Assurance-maladie complémentaire et dentaire
- Assurance-médicaments (obligatoire si vous n'êtes pas couvert par le régime de votre employeur ou de celui de votre conjoint)

Notre site Web des Services aux participants vous offre les services suivants :

- Présentation de certaines demandes de règlement de frais médicaux et dentaires par Internet
- Renseignements détaillés et faciles à lire sur vos réclamations en ce qui touche les frais médicaux et les frais dentaires
- Impression d'une carte-médicaments et d'une carte d'assistance-voyage personnalisées

Voyez par vous-même en vous rendant à l'adresse [www.sunlife.ca/participant](http://www.sunlife.ca/participant)

*L'édifice de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie situé au 1155, rue Metcalfe à Montréal, dont la construction a été achevée en 1933, a été bâti en trois étapes. L'édifice, de style néoclassique, contient plus de 43 000 tonnes de granit et, pendant de nombreuses années, il a été le plus imposant de tout l'empire britannique.*

Pour accroître votre protection actuelle ou pour souscrire une nouvelle protection, communiquez avec Groupe Conseil SD au 1-800-565-2220.



**GROUPE CONSEIL SD**



**ORDRE DES  
ARCHITECTES  
DU QUÉBEC**

**Financière**   
**Sun Life**

*Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie  
est membre du groupe Financière Sun Life.*

# PROGRAMME D'ASSURANCES HABITATION ET AUTO DE GROUPE

Tarifs préférentiels et service exceptionnel

En tant que membre de l'Ordre des architectes du Québec

vous pouvez **ÉCONOMISER** sur vos

**ASSURANCES HABITATION et AUTO**  
grâce à une entente exclusive avec **TD Meloche Monnex**.

**Économisez encore plus en obtenant votre part de la ristourne de 100 000 \$†**

Cette année encore, grâce aux excellents résultats de votre programme d'assurances habitation et auto, 1 000 membres de l'OAQ clients de TD Meloche Monnex\* se partageront une ristourne de 100 000 \$. Ce montant se traduira par une **réduction supplémentaire de 7 %** sur les tarifs de groupe déjà consentis. Devenez client et profitez-en vous aussi.

**Demandez une soumission dès aujourd'hui**

**514 850 6175 ou 1 888 656 2324** [TDMelocheMonnex.com/oaq](http://TDMelocheMonnex.com/oaq)

Programme d'assurance recommandé par



**ORDRE DES  
ARCHITECTES  
DU QUÉBEC**

TD Meloche Monnex, fière partenaire du

**Prix d'excellence  
en architecture**



**Meloche Monnex**  
Assurance pour professionnels et diplômés

*Une affinité pour le service*

† La ristourne de 100 000 \$ est offerte au Québec seulement et sera versée entre le 12 novembre 2007 et le 11 novembre 2008.

\* Nos tarifs de groupe en assurance auto ne sont pas offerts à l'Île-du-Prince-Édouard. En raison des lois provinciales, notre programme d'assurance auto n'est pas offert en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Saskatchewan. Le programme d'assurances habitation et auto est souscrit par Sécurité Nationale compagnie d'assurance et distribué par Meloche Monnex assurance et services financiers inc. TD Meloche Monnex est une marque de commerce de Meloche Monnex inc. Toute interprétation de ce document se fera conformément aux conditions de la police.